

# GUIGNICOURT **INFOS**

LE BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION DE NOTRE COMMUNE

[www.ville-guignicourt.fr](http://www.ville-guignicourt.fr)



**ÉCO-QUARTIER : LES TRAVAUX ONT DÉMARRÉ**  
**FÊTE DE LA MOTO : SUCCÈS DE LA 4<sup>E</sup> ÉDITION**



## L'ÉVÈNEMENT

PAGE 11

**L'US GUIGNICOURT  
ACCÈDE À LA RÉGIONALE 1**



## ACTUALITÉS

PAGE 7

**400 PARTICIPANTS  
AUX COURSES DU FLG**



## ENVIRONNEMENT

PAGE 15

**ET SI VOUS Y ALLIEZ  
PAR QUATRE CHEMINS ?**



p. 2 à 14

## Actualités

- › Mathieu, un jeune porte-drapeau
- › Journée de l'environnement
- › Les Amis de l'Orgue de Guignicourt
- › Tournois nationaux féminins de billard
- › 19<sup>e</sup> Course du bord de l'Aisne
- › L'US Guignicourt en Régionale 1
- › 4<sup>e</sup> Fête de la Moto

p. 15 à 18 (encart détachable)

## Environnement

- › Et si vous y alliez par quatre chemins

p. 19 et 20

## Annonces de manifestations

p. 21 à 23

## Histoire locale

- › Visite des historiens de Hanret
- › Après le feu de l'artillerie

p. 24 et 25

## Urbanisme

- › Éco-quartier : travaux à Bellevue

p. 26 et 27

## Services à la population

- › Facturation de l'assainissement
- › Portail famille

p. 28 à 31

## Conseil municipal

- › Réunion du 22/03/2017
- › Réunion du 13/04/2017
- › Réunion du 10/05/2017

Encart en pages centrales

Programme de la fête foraine  
et du 14 juillet

## PROCHAINE PARUTION : OCTOBRE 2017

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION ÉDITÉ  
PAR LA MAIRIE DE GUIGNICOURT (02190)Pour nous contacter : [guignicourt-infos@neuf.fr](mailto:guignicourt-infos@neuf.fr)

## MENTIONS LÉGALES

Directeur de publication : Philippe Timmerman

Comité de rédaction : Françoise Delandre, Noëlle Goulard, Ghislaine Pédurant, Renée Thille, Anne-Marie Wehr et Alain Wehr.

Responsable de rédaction / Mise en page :  
Matthieu GermainImpression : [www.printbasprix.fr](http://www.printbasprix.fr)

Tirage : 1 250 exemplaires

Dépôt légal : juillet 2017

Crédits photos : tous droits de reproduction réservés. Les photos sont créditées du nom de leur auteur pour chaque page, selon la quantité indiquée entre parenthèses • Page 1 : Fête de la Moto (1), Matthieu Germain (2), USGF (1), FLG (1), Alain Wehr (1), page 2 : Comité des fêtes (1), Matthieu Germain (1), page 3 : Matthieu Germain (2), Médailles Militaires (1), page 4 : Matthieu Germain (4), Syndicat d'initiative (1), page 5 : Matthieu Germain (3), Alain Wehr (1), page 6 : BCG (4), Club de Gym (1), page 7 à 9 : FLG (8), pages 9 et 10 : USG (6), Matthieu Germain (1), pages 12 et 13 : Fête de la Moto (9), page 14 : Fête de la Moto (3), Matthieu Germain (4), page 15 : Alain Wehr (1), © IGN (1), pages 16 à 18 : Alain Wehr (19), page 19 : Matthieu Germain (1), TGVS (1), Pixabay (1), page 20 : Pixabay (1), Majorettes (1), page 21 : Matthieu Germain (2), Le Regain Roucy (1), Éditions DEFG (1), pages 22 et 23 : collection / Matthieu Germain (9), page 24 : Matthieu Germain (2), page 25 : GNAT Ingénierie (1), page 26 : Pixabay (2), page 27 : ICAP (1), INPES (1), page 28 : Pixabay (1), page 30 : [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr) (1)

## REPAS DES ANCIENS

Dimanche 2 avril, la municipalité invitait nos aînés au traditionnel repas annuel à la salle des fêtes. Après son discours de bienvenue, M. Timmerman, maire et conseiller départemental, offrait un bouquet de fleurs à la doyenne de l'assemblée, Madame Loppin. Les 140 convives ont apprécié l'excellent repas préparé par *La Thiérache* de Montcornet. Ce repas se terminait par la dégustation de gâteaux magnifiquement décorés, tandis que l'animation musicale était assurée par l'orchestre *Trompettissimo*. L'ambiance était au rendez-vous, les participants sont repartis enchantés après avoir dansé et fait tourner leur serviette à la queue leu-leu, un après-midi mémorable !



## BIENVENUE ET BON SUCCÈS

David CUISENIER  
Électricien - Plaquiste

2 rue de Verdun  
02190 GUIGNICOURT

tél. 06 62 51 40 87

✉ [david.cuisenier.elec@hotmail.fr](mailto:david.cuisenier.elec@hotmail.fr)

ÉLECTRICITÉ : installation électrique  
neuve et ancienne - Dépannage -  
Éclairage - Interphonie - Alarme -  
Climatisation - Chauffage - Pompe à  
chaleur - Domotique - Chauffe-eau

PLAQUISTE : Mur - Plafond - Doublage -  
Combles - Isolation



À l'intention des professionnels : vous venez de vous installer ou démarrer une nouvelle activité à Guignicourt ? Faites-vous connaître de nos lecteurs dans cette rubrique. Contactez-nous via ✉ [guignicourt-infos@neuf.fr](mailto:guignicourt-infos@neuf.fr) ou auprès de la mairie au 03 23 25 36 60.



## MERCİ

Le comité de rédaction remercie le personnel administratif et technique de la mairie, le personnel des écoles et les responsables d'associations qui ont apporté leur contribution à la réalisation de notre bulletin, ainsi que M<sup>me</sup> Jocelyne Hallier du *Billard Club*, MM. Guy Deneuille, Alexandre Drouet du *Footing Loisir Guignicourtois*, Hervé Gérard et Jacky Lamborion du *Courrier Picard*.

## MATHIEU, UN JEUNE PORTE-DRAPEAU GUIGNICOURTOIS

Le 7 avril, M. Luc Goulet, président de l'association des *Retraités militaires et Veuves de militaires de carrière de l'Aisne* confiait pour la première fois la bannière tricolore à un collègue axonais, en présence de l'inspecteur de l'académie, gendarmes, militaires et la représentante du conseil départemental.

Pour sa motivation, son comportement exemplaire et ses bons résultats scolaires, Mathieu Fontaine a été choisi parmi ses camarades pour être nommé porte-drapeau junior. Il nous explique sa motivation: « *Les valeurs de la République restent malheureusement peu connues et comprises par les adolescents. Avec ce drapeau les élèves n'oublieront pas ce qu'il s'est passé sur leur terre, il y a cent ans.* »

Depuis son plus jeune âge, Mathieu assiste aux commémorations officielles avec sa famille. Son arrière-arrière-grand-père était un poilu qui a vécu la guerre à Guignicourt et son arrière-grand-père a fait la Seconde Guerre mondiale. « *On en parle souvent dans notre famille, c'est important pour nous de perpétuer le devoir de mémoire* », nous confiait-il. Quelques jours plus tard, le 16 avril, Mathieu a eu l'honneur d'être invité par le président de la République à participer aux commémorations du centenaire, à Cerny-en-Laonnois. Et le 20 mai, il était également présent à Berry-au-Bac pour le centenaire de l'engagement des premiers



chefs français. Il était aux côtés des autres portes-drapeaux et fut salué par le général des armées. Il était également présent le 8 mai à notre Monument aux Morts et passera le relais à la prochaine rentrée scolaire. Mathieu restera dans l'association, mais un nouveau porte-drapeau sera désigné car il quitte le collège pour poursuivre ses études.

## MÉDAILLÉS MILITAIRES

Réunis en assemblée générale à Neufchâtel-sur-Aisne le 8 avril 2017, les membres de la 1384<sup>e</sup> section des Médaillés Militaires ont élu leur nouveau président, M. Rémy Besnard, succédant à M. Daniel Langlet. Souhaitant prendre un peu de distance par rapport à ses activités, M. Langlet reste cependant vice-président.



Lors de cette réunion, M. Anuset, président de l'Union Départementale des Médaillés Militaires de l'Aisne remettait à M. Gérard Payen le diplôme d'honneur des portes-drapeaux pour son dévouement à la Société d'entraide de la Médaille Militaire depuis de nombreuses années.

## UN NOUVEAU PRÉSIDENT POUR LES AMIS D'ILLERRIEDEN



Le 10 avril, l'association *Les Amis d'Illerrieden* tenait son assemblée générale en mairie. Elle dressait le bilan de ses activités et projets. En juin 2016, l'association recevait ses hôtes allemands pour un week-end festif à Guignicourt, célébrant le 30<sup>e</sup> anniversaire de leur amitié, et rendez-vous est pris pour un voyage des Français outre-Rhin en 2018. Les membres ont salué l'implication du président Daniel Édouin qui a contribué à la réussite de ces échanges amicaux successifs. Le relais a été transmis à Cédric Guillemont (à droite sur la photo), élu à la présidence du bureau. Dans ses projets, l'association a lancé plusieurs pistes pour dynamiser et pérenniser les échanges, en mettant l'accent sur la jeunesse. Nous adressons tous nos vœux de succès au président dans ses nouvelles fonctions !

## JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT

La journée de l'environnement des écoliers de Guignicourt s'est déroulée le 19 mai dernier, avec pour thème « Les fleurs ». Des ateliers et activités spécifiques étaient proposés toute la journée, à l'initiative du Comité des Fêtes. Les élèves de maternelles ont assisté à un spectacle de marionnettes « *Quel destin pour une châtaigne !* », tandis que les élèves des classes élémentaires participaient à la plantation d'une jachère fleurie, rue du Champ d'Argent. L'après-midi, ils assistaient à une séance de cinéma à la salle des fêtes sur le thème de la pollinisation.



Le 23 mai avait lieu la remise des prix du traditionnel concours de dessins. Les enfants étaient invités à dessiner de jolies fleurs pour le printemps. Un enfant était récompensé par niveau scolaire ainsi que la classe du gagnant qui remportait un bon d'achat grâce au premier prix obtenu. Voici le palmarès : Julien Duca, petite section (1<sup>er</sup> prix + bon d'achat pour sa classe), Cannelle Marié, CM1 (2<sup>e</sup> prix), Gabin Renaud, grande section (3<sup>e</sup> prix). Ont été également récompensés les meilleurs dessins de chaque classe : Célia David pour la moyenne section, Laure Tellier pour le CP, Lya Coquelet pour le CE1, Manon Chopin pour le CE2, Marilou Heckmann pour le CM2 et Mathis Lequeux pour la classe ULIS.

Félicitations à nos jeunes dessinateurs !

## SORTIE DU SYNDICAT D'INITIATIVE

Dimanche 14 mai, le *Syndicat d'initiative* organisait une sortie en Belgique : au programme visite de Dinant et des Grottes de Han. Un car complet partait de bonne heure de Guignicourt sous un ciel gris, mais la bonne humeur était au rendez-vous. Après une courte pause, les participants arrivaient sous le soleil à Dinant pour une visite libre de la ville et de la citadelle ou une promenade en bateau. À 13h30, direction les Grottes de Han où un guide attendait le groupe pour un voyage historique dans ce réseau mystérieux et exceptionnel par sa beauté : deux kilomètres de galeries, des pièces gigantesques



et un spectacle son et lumière. Départ de Han vers 18h pour une arrivée à 20 h 30 avec un retour très animé et joyeux.

## LES AMIS DE L'ORGUE UNE SAISON MUSICALE BIEN REMPLIE !



Le 17 mars, l'association *Les Amis de l'orgue de Guignicourt* tenait son assemblée générale à la salle des fêtes, en présence d'une centaine d'adhérents. Les activités et projets de la saison musicale écoulée et à venir étaient passés en revue. Le 25 mars a eu lieu le concert « Monteverdi » avec le *Chœur Nicolas de Grigny*, le 1<sup>er</sup> avril le concert de l'*Orchestre de Picardie*, puis le 18 juin les *Rencontres Musicales* des élèves des classes d'orgue de l'Aisne. Ces trois concerts ont été mobilisateurs d'un public conquis à la fois par la variété de la programmation et la qualité d'exécution des intervenants, qu'ils soient chefs, musiciens d'orchestre, choristes ou élèves organistes, parfois de très jeune âge.

L'assemblée générale donnait l'opportunité au président Jean-Paul Calais d'annoncer son départ, et de faire le bilan des huit saisons écoulées. En mettant au profit de l'association ses compétences de mélomane averti avec énergie, passion et enthousiasme, il a contribué, avec le soutien des adhérents et des partenaires, à l'organisation de pas moins trente concerts depuis 2009 ! L'équipe dirigeante de l'association et les adhérents présents n'ont pas manqué de le féliciter et de le remercier, ainsi que son épouse, pour cet investissement remarquable. Cet au revoir était accompagné de la participation de choristes du *Chœur Nicolas de Grigny* qui ont interprété des grands classiques autour de l'opéra, mêlant pour la circonstance humour et talent. De bien beaux souvenirs pour tous !

L'aventure de l'association se poursuit avec Laure de Nazelle, nouvelle présidente, qui a pris ses fonctions le 11 avril et à qui nous souhaitons bon succès. Pour la prochaine saison, l'association a programmé un concert de chants de Noël avec l'*Académie Musicale de Liesse* le 14 décembre 2017 et, courant 2018, la venue de l'*Orchestre de Picardie*, ainsi qu'un concert orgue et trompette.



Jean-Paul Calais, à gauche, passe le relais à Laure de Nazelle, au centre. Dominique Cagniard, à droite, poursuivra la vice-présidence.

## VEILLÉE DÉPARTEMENTALE DU SOUVENIR



Le centième anniversaire de la bataille du Chemin des Dames était commémoré le 16 avril 2017, avec la veillée traditionnelle qui avait lieu à la nécropole nationale de Craonnelle, où près de 2 000 stèles étaient illuminées de bleu. Pour permettre à tous les Axonais de s'associer à ce temps fort des commémorations, Nicolas Fricoteaux, président du conseil départemental proposait à l'ensemble des maires de l'Aisne de participer à la grande « veillée départementale du souvenir » en rassemblant les habitants de leur commune, à 20h30 au même instant, autour d'un monument commémoratif ou de souvenir... lui aussi illuminé de bleu.

À Guignicourt, les habitants se sont réunis autour du Monument aux Morts. En début de cérémonie, Madame Odette Parant, maire-adjointe, rappelait les grands moments de cette période puis invitait chacun à déposer un lumignon bleu au pied du monument. Petits et grands le firent avec émotion après avoir écouté *La Marseillaise* et *La Chanson de Craonne*. Merci à tous les participants pour leur engagement citoyen.

## BILLARD CLUB DE GUIGNICOURT TOURNOIS NATIONAUX FÉMININS : QUEL WEEK-END !



Samedi 8 et dimanche 9 avril 2017 se disputaient à *La Halle* les féminines des tournois nationaux 3 bandes et libre, qualificatifs pour la finale de France : spectacles, fair-play, émotions, tensions, rires et larmes de joie étaient de la partie !



À l'occasion des tournois qualificatifs pour la finale de France qui se déroulait à Ronchin en mai, les membres du *Billard Club* étaient heureux de voir revenir leur président, Michel Delandre. Malgré son absence, il a pu compter sur une équipe dévouée pour la bonne organisation de cet événement sportif.

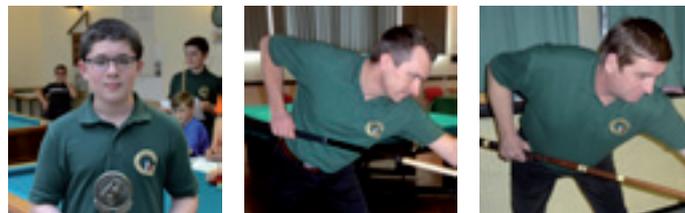
Christian Legros assurait les fonctions de directeur de jeu en collaboration avec les arbitres et marqueurs de l'Aisne. Les membres du *Billard Club* n'ont pas failli à la tradition grâce à leur organisation efficace et à la qualité de l'accueil réservé aux joueurs provenant de toute la région des Hauts-de-France.

À l'issue des tournois du week-end, Brigitte Gaultier du *Billard Club Chartrain* a obtenu la première place à la libre avec 535 points en 143 reprises (moyenne de 3,74). Au 3 bandes, Céline Jacques du *Billard Club du Canon d'Or* obtient la première place avec 93 points en 218 reprises (moyenne de 0,366).

La saison du BCG se termine avec de très bons résultats, à savoir l'organisation du tournoi national féminin et un palmarès éloquent puisque le club compte trois champions de l'Aisne, de gauche à droite sur les photos ci-dessous :

- ✓ Mathys Corré, vainqueur à Vaudesson en 4 billes et 4<sup>e</sup> au 1<sup>er</sup> championnat des Hauts-de-France à Villeneuve d'Ascq ;
- ✓ Michel Frison, vainqueur à Soissons en 5 quilles régionale 1 et vice-champion des Hauts-de-France à Gravelines ;
- ✓ Patrick Goret, vainqueur à la bande en régionale 2 à Guignicourt et 4<sup>e</sup> des Hauts-de-France à Crépy-en-Valois.

Espérons que la prochaine saison sera aussi brillante, sinon plus.



## LE CLUB DE GYM EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



L'assemblée générale du club s'est déroulée le mercredi 31 mai à *La Halle*. Nombreux adhérents et adhérentes étaient présents pour d'une part, le compte-rendu de la saison 2016/2017 et d'autre part, élire une nouvelle secrétaire, suite à la démission de Renée Thille. La présidente a fait part de sa satisfaction pour l'année écoulée : le club compte 73 adhérents dont 37 Guignicourtois(es) et le bilan de l'après-midi fitness organisé le 22 janvier au gymnase se veut très positif. Le bureau se compose dorénavant comme suit :

Présidente.....Floriana Wysocki  
Trésorière.....Martine Defrancq  
Secrétaire.....Brigitte Coiseur

Le club rappelle que les cours assurés par Djaouel se déroulent le lundi de 20 h à 21 h, le mercredi de 19 h 30 à 20 h 30 (step) et le jeudi de 9 h à 10 h. L'adhésion annuelle est de 100 € pour 1 cours hebdomadaire et 160 € pour 2 ou 3 cours hebdomadaires, soit environ 2,50 € la séance. Un certificat médical est obligatoire. Les cours reprendront lundi 11 septembre à 20 h et les inscriptions auront lieu sur place.

## COURSE DU BORD DE L' AISNE

400 PARTICIPANTS CHALEUREUSEMENT ACCUEILLIS  
PAR LE FOOTING LOISIR GUIGNICOURTOIS

Pour la troisième année consécutive, le *Footing Loisir Guignicourtois*, association de course à pied, a organisé, dimanche 21 mai 2017, la 19<sup>e</sup> édition des 10 km de Guignicourt. Après une édition 2016 très pluvieuse, c'est sous le soleil que 400 marcheurs et coureurs ont été accueillis très chaleureusement par la centaine d'adhérents et amis dévoués, animée d'une même envie : faire passer le meilleur des moments à tous les participants... Contrat amplement rempli !

L'association du *Footing Loisir Guignicourtois* a maintenant bientôt trois ans. Depuis sa création en septembre 2014, elle n'a de cesse de promouvoir la pratique de la course à pied et de faire découvrir ses bienfaits auprès de tous... Que l'on ait jamais pratiqué de sport, que l'on soit coureur débutant ou aguerri, tous les adhérents peuvent compter sur un accueil et un suivi personnalisé qui leur permettent de progresser...

Courir 30 minutes, une heure, réaliser un 10 km, un semi-marathon, un marathon, voire un 100 km, notre entraîneur, Ali Saddidine, adapte à chaque coureur les plans d'entraînements, propose des séances spécifiques de renforcement, utilise des méthodes innovantes d'entraînement afin que chaque coureur progresse sans se blesser.

La visibilité croissante de nos coureurs sur les compétitions axonaises, rémoises et ardennaises permet de faire connaître l'association. Elle met en valeur, à la fois, sa convivialité et le sérieux de la préparation des coureurs. Ainsi, après trois années d'existence, le *Footing Loisir Guignicourtois* compte plus d'une centaine de coureurs et une section laonnoise, d'une quinzaine de coureurs, a été créée en septembre 2016. Pour cette nouvelle édition de la course du bord de l'Aisne, tous ont répondu présent pour accueillir marcheurs et coureurs qui s'annonçaient nombreux... Comme l'année dernière, à partir de 8h, les marcheurs ont pu s'élancer



sur un parcours de 12 km qui longeait les bords de l'Aisne avant de quitter Guignicourt et de rejoindre les bois de Prouvais où un ravitaillement les attendait en haut de la montée la plus difficile de la randonnée... Si le parcours avait été emprunté par une quarantaine de marcheurs sous la pluie l'année dernière, ils étaient 114 cette année, à avoir apprécié la diversité des paysages.



À 11h, le départ des traditionnels 10 km de Guignicourt a été donné devant la Petite Gare. Plus de 250 coureurs se sont élancés sur ce parcours de 4 boucles empruntant les bords de l'Aisne puis le chemin d'Illerrieden. Un parcours exigeant rendu un peu plus éprouvant par les premières chaleurs printanières. Heureusement, les coureurs purent compter sur les encouragements des spectateurs venus très nombreux.

Du côté des résultats, Laurent Richard, coureur du club voisin, *Rethel Courir*, chez les hommes, remporte la victoire en 34 min 30 sec. Chez les féminines, il aura fallu moins de 39 minutes à Céline Bosc pour monter sur la première place du podium.

Comme l'année dernière, de nombreux coureurs (19) du *Footing Loisir Guignicourtois* ont participé à cette course. Parmi leurs résultats, on pourra noter les très bonnes performances de Mathieu Guillon, Benoît Kuzniacki ou encore Philippe Schaff qui terminent la course en moins de 40 min. Chez nos féminines, Jennifer Deloux monte, comme l'année précédente, sur le podium à la troisième place. On félicitera aussi Roseline Thiéfin qui, pour la première fois, participait et terminait un 10 km.

Après une remise des prix qui a récompensé les 3 meilleurs coureurs masculins et féminins de chaque catégorie suivie d'un tirage au sort des dossards, débutèrent à 14h les courses « jeunes ».

## LE CLASSEMENT DES COUREURS DU FOOTING LOISIR GUIGNICOURTOIS

6° : GUILLON Mathieu .....	00:37:27	149° : LEGUAY Christine .....	00:54:02
14° : KUZNIACKI Benoît.....	00:38:45	153° : MARLY Christine .....	00:54:31
18° : SCHAFF Philippe.....	00:39:30	154° : BEAUDOUIN Mickaël .....	00:54:32
21° : LESTUZZI David .....	00:41:40	155° : DOLLEZ Laure .....	00:54:32
31° : DELLOUX Jennifer .....	00:42:04	169° : DEVOS Amandine .....	00:56:25
47° : TELLIER Julien .....	00:43:59	181° : AÏT KHELIFA Mahdia .....	00:57:39
55° : DUMONT Jean-François.....	00:44:44	190° : PATURE Charlène.....	00:58:50
74° : BRETON Bruno.....	00:46:42	213° : COURSIER Olivia.....	01:03:39
84° : GASPARD Jérôme.....	00:47:16	242° : THIEFIN Roseline .....	01:11:54
96° : VOTTE Michaël.....	00:48:39		

## CLASSEMENT MASCULIN DE LA COURSE

1 <sup>er</sup> : RICHARD Laurent .....	34:30
2° : FLEURY Guillaume .....	36:39
3° : BRETON Jérôme.....	36:50
4° : MAILLARBAUX Yvan.....	36:57
5° : QUENARDEL Aurélien.....	37:26

## CLASSEMENT FÉMININ DE LA COURSE

1 <sup>re</sup> : BOSC Céline.....	38:56
2° : AUGÉ Emmanuelle.....	41:18
3° : DELLOUX Jennifer .....	42:04
4° : MARINKOVIC Sinisa.....	45:26
5° : FLEURY Karen .....	46:14



Alors que les plus jeunes d'entre eux, de 7 à 9 ans, s'initiaient à la pratique athlétique à travers des activités de courses d'obstacles, de lancer et de saut encadrés par la section laonnoise de l'association, les plus âgés « s'affrontaient » sur des circuits de 1,9 km à presque 5 km en fonction de leur âge. Si l'année dernière, ces courses n'avaient attiré qu'une quarantaine d'enfants, ils étaient, cette année, plus d'une centaine. Un moment très apprécié à la fois par les enfants et parents venus très nombreux.

L'association remercie vivement tous les participants (marcheurs, coureurs petits et grands), les sponsors qui permettent, chaque année, de récompenser généreusement tous les participants, la municipalité et le personnel communal pour leur soutien indispensable, mais aussi tous nos bénévoles qui nous permettent d'accueillir dans de très bonnes conditions tous les participants et sans qui cette organisation ne serait pas possible.

En 2018, la course du bord de l'Aisne aura 20 ans. Toute l'équipe du Footing Loisir Guignicourtois est déjà au travail pour offrir une édition pleine de surprises...

## *Des animations appréciées du côté des jeunes...*



Vous souhaitez apprendre à courir ou vous préparez pour votre prochaine compétition ?  
N'hésitez à venir courir avec l'association tous les dimanches à 9h au gymnase de Guignicourt.

Plus d'informations :

e-mail : [footingloisirguignicourtois@gmail.com](mailto:footingloisirguignicourtois@gmail.com) | site Internet : <http://couriraguignicourt.fr> | tél. 06 31 20 67 36

## US GUIGNICOURT FOOTBALL

## UNE BELLE AFFLUENCE AUX TOURNOIS DE MAI

TOURNOI U6/U7 DU 1<sup>ER</sup> MAI 2017

Un 1<sup>er</sup> mai avec les jeunes : le tournoi de la fête du « non travail » pour les gentils bénévoles dans les catégories U6/U7 a accueilli la présence de 12 équipes pour le premier nommé et de 21 équipes en U8/U9. Beaucoup de monde, une organisation au top (logistique, buvette, restauration et organisation des matchs) sous une météo et une ambiance clémentes. Pour le fun, on vous dévoile les classements par catégories.

En U6/U7 : 1<sup>er</sup> Olympique Saint-Quentin, 2<sup>e</sup> Laon US 1, 3<sup>e</sup> Murigny 1, 4<sup>e</sup> Sissonne, 5<sup>e</sup> Asfeld, 6<sup>e</sup> Tinquieux 1, 7<sup>e</sup> Tinquieux 2, 8<sup>e</sup> Murigny 2, 9<sup>e</sup> Laon US 2, 10<sup>e</sup> US Guignicourt 1, 11<sup>e</sup> US Guignicourt 2, 12<sup>e</sup> US Guignicourt 3.

En U8/U9 : 1<sup>er</sup> Sainte-Anne, 2<sup>e</sup> Laon US, 3<sup>e</sup> Sainte-Anne 2, 4<sup>e</sup> Witry 2, 5<sup>e</sup> US Guignicourt 3, 6<sup>e</sup> Stade de Reims 1, 7<sup>e</sup> Stade de Reims 2, 8<sup>e</sup> Witry 1, 9<sup>e</sup> Athies 1, 10<sup>e</sup> Arsenal, 11<sup>e</sup> Sissonne, 12<sup>e</sup> Olympique Saint-Quentin 2, 13<sup>e</sup> Olympique Saint-Quentin 1, 14<sup>e</sup> Asfeld, 14<sup>e</sup> Olympique Saint-Quentin 2, 15<sup>e</sup> Corbeny, 16<sup>e</sup> US Guignicourt 2, 17<sup>e</sup> US Guignicourt 1, 18<sup>e</sup> Tinquieux 1, 19<sup>e</sup> US Guignicourt 4, 20<sup>e</sup> Tinquieux 2, 21<sup>e</sup> Athies 2.



Les jeunes U6/U7 de Jérémy Louis, dirigeant de l'US Guignicourt

## TOURNOI U10/U11 DU 8 MAI 2017

Le tournoi U10/U11 a rassemblé les 16 équipes invitées. Le soleil aidant, ce regroupement de jeunes a attiré également bon nombre de parents, accompagnateurs et familles, permettant aux patrons des planchas et au chef des frites de bien travailler ! Comme les U6/U7, un classement est établi avec pour objectif de récompenser les jeunes plutôt que d'évaluer un réel niveau de jeu. C'est ça la fête du foot.

Classement final : 1<sup>er</sup> Chauny, 2<sup>e</sup> US Guignicourt 1, 3<sup>e</sup> Sainte-Anne, 4<sup>e</sup> Harly, 5<sup>e</sup> Rethel, 6<sup>e</sup> Laon US, 7<sup>e</sup> Asfeld, 8<sup>e</sup> Tinquieux 1, 9<sup>e</sup> Murigny, 10<sup>e</sup> Sept-Saulx, 11<sup>e</sup> US Guignicourt 3, 12<sup>e</sup> Montcornet, 13<sup>e</sup> US Guignicourt 2, 14<sup>e</sup> Athies, 15<sup>e</sup> Corbeny, 16<sup>e</sup> Sissonne.



Le vainqueur du tournoi pénaltys avec le président Bruno Pizzighella

## TOURNOI VÉTÉRANS DU 25 MAI 2017

Toutes les équipes ont répondu présent pour le tournoi vétérans à 7 du 25 mai. Les équipes ont évolué sur le terrain synthétique et le terrain en herbe du collège sur des matchs de 10 minutes.

Animée par Thierry Painvin (dirigeant des U60) et David Carion (dirigeant des U60 et secrétaire du club), la journée s'est parfaitement déroulée avec en prime un temps magnifique.

À l'issue des matchs de classement, la finale s'est jouée entre l'US Laon et Magny (club de Moselle fort sympathique). Malheureusement pour ce dernier, l'US Laon l'emporte sur la séance des tirs au but. Chaque équipe a été récompensée et remerciée pour sa participation et son fair-play. À noter que l'US Guignicourt a offert sa récompense à l'équipe de Magny en signe de sympathie.

Classement final : 1<sup>er</sup> US Laon, 2<sup>e</sup> Magny, 3<sup>e</sup> US Guignicourt 1, 4<sup>e</sup> US Guignicourt 3, 5<sup>e</sup> La TUR, 6<sup>e</sup> US Guignicourt 2, 7<sup>e</sup> Amifontaine, 8<sup>e</sup> Saint-Brice, 9<sup>e</sup> Asfeld, 10<sup>e</sup> Luciano, 11<sup>e</sup> Auménacourt, 12<sup>e</sup> Sault-les-Rethel, 13<sup>e</sup> Saulces-Monclin, 14<sup>e</sup> Bourg-et-Comin.

Pour leur participation et leur fair-play, l'US Guignicourt football remercie chaleureusement toutes les équipes des trois catégories présentes à ces trois dates de tournoi. Pour que la convivialité et la sportivité perdure, le club vous accueille avec plaisir l'année prochaine. Merci à tous.

## BRAVO ET MERCI DENIS !



Camescope en main, toujours le petit mot pour rire, Denis Bellanger a été durant dix années le webmaster du club. Avec l'aide de Thomas et Jean-Marc, il a contribué quotidiennement au succès du site internet de l'USG, qui est aujourd'hui le plus vu des clubs de l'Aisne. Les amateurs sont nombreux à se presser, le dimanche soir, pour voir la vidéo du résumé du match qui les intéresse. Souhaitant se reposer et profiter un peu de sa famille, Denis a désiré prendre un peu de recul. Sur sa page facebook, l'US Guignicourt lui adressait, pour ses longues années de bons et loyaux services, de sincères remerciements. Si l'US reverra Denis régulièrement autour de la main courante en tant que supporter, il laissera un grand vide dans l'animation et la communication du club. Le comité de rédaction de *Guignicourt Infos* lui adresse également ses sincères remerciements pour sa dévouée collaboration qui a permis à nos lecteurs de suivre de près l'actualité du club.

## L'ÉVÈNEMENT

# L'US GUIGNICOURT ACCÈDE À LA RÉGIONALE 1

2016-2017  
L'USG FOOTBALL  
MONTE EN RÉGIONALE 1  
GUIGNICOURT FIÈRE DE SON CLUB !

En accédant à la Régionale 1 (ex DH), l'US Guignicourt réalise l'exploit ! Elle évoluera au plus haut niveau régional en 2017-2018. Dans une interview accordée au *Courrier Picard*, l'entraîneur Cédric Tisseron, fait le bilan d'une saison historique, dont le dénouement aura toutefois beaucoup fait parler.



*Cédric Tisseron, comment avez-vous vécu la fin de saison de votre équipe, marquée par une montée mais aussi la polémique liée à la tenue de votre dernier match à Montdidier après la fin des championnats ?*

Très mal ! Des informations ont été mal relayées. Elles ne reflètent pas ce qui s'est réellement passé contre Montdidier (NDLR : 1-1 sachant qu'un nul était favorable aux deux équipes). Elles ne relatent que les dix dernières minutes (NDLR : où les deux formations ont clairement arrêté de jouer) alors que j'avais trois joueurs blessés, dont deux qui ont terminé aux urgences, et Brian Tingry qui boitait bas. Le président délégué de la ligue Michel Gendre était présent. Je suis déçu qu'on puisse imaginer une seule seconde que le club a triché. Si nous en sommes arrivés à cette situation, on n'y est pour rien. La programmation a été mal faite. Je ne décolère pas.

*Guignicourt est en régionale 1, l'ex DH. Quelles vont être les priorités ?*

Le maintien. Guignicourt compte 2200 habitants, a très peu de moyens, et une équipe composée de garçons courageux qui bossent énormément à l'entraînement. Si on a remporté deux coupes l'an dernier (de Picardie et de l'Aisne), c'est que le groupe a de la qualité. Mais nous sommes lucides : on entre dans un autre monde, et Guignicourt sera le petit Poucet. Il y a dix ans, l'équipe première évoluait en deuxième division de district. Jusqu'à maintenant, on a souvent été dans une spirale positive, il va falloir apprendre à perdre et avoir un gros mental.

*C'est la première que l'USG atteint ce niveau. Comment cette accession a-t-elle été perçue ?*

Tout le monde est content. Le club fait parler de la ville, mais j'aurais préféré que cette bonne impression ne soit pas entachée par les doutes que certains médias ont fait peser sur le dernier match. Je l'ai très mal pris et je n'ai pas fêté cette accession comme je l'aurais souhaité. Dans la nuit de dimanche à lundi, j'ai même pensé à arrêter. Les réseaux sociaux ont été sans pitié.

*Votre avenir à Guignicourt était lié à l'obtention de certaines garanties...*

Je voulais être rassuré sur le sponsoring et la situation économique pour pouvoir évoluer normalement et assurer le maintien. Un club qui n'avance pas régresse. Le président Régis Pizzighella m'a apporté son soutien.

*Que vous inspire cette situation très particulière qui fait que deux communes, l'une de 2203 habitants, Guignicourt, l'autre de 1052, Itancourt, vont représenter l'Aisne au plus haut niveau de la hiérarchie régionale ?*

Que ce soit Raymond Robbe à Itancourt ou moi et Bernard Gorisse, mon prédécesseur, à Guignicourt, on a mis en place un système qui soit porteur de bons résultats. D'un côté comme de l'autre, il n'y a pas de moyens financiers, il faut donc compenser en s'appuyant sur la convivialité, la camaraderie, cela fonctionne.

*Cela fait tout de même très anachronique !*

Totalement, je le dis clairement : Guignicourt en DH, c'est une situation anormale. Nous sommes le Guingamp de la DH. On vit sur une belle génération. Mais combien de temps cela va-t-il durer ?

*Quel profil présentera Guignicourt la saison prochaine et quelle sera la date de la reprise de l'entraînement ?*

J'ai quelques arrivées qui ne demandent qu'à être validées et aucun départ. On reprendra le lundi 24 juillet et un stage est programmé au Cap'Aisne le 19 et 20 août.

Propos recueillis par Jacky Lamborion

avec l'aimable autorisation du *Courrier Picard*  
Article paru dans l'édition de Saint-Quentin du 10/06/2017



## 4<sup>e</sup> ÉDITION DE LA FÊTE DE LA MOTO SPORT, MUSIQUE ET PASSION ÉTAIENT AU RENDEZ-VOUS !

Le week-end des 27 et 28 mai 2017, l'effervescence régnait à Guignicourt. Pour sa quatrième édition, le Comité Foire et trois passionnés de moto ont préparé, depuis plus d'un an, cet événement attendu du public et des motards. Sous un soleil de plomb, spectateurs et passionnés ont largement pris part à cette manifestation régionalement reconnue et applaudi les shows de Guyguy, pour le moins, renversants !



Avec une organisation maintenant bien rodée, la fête de la moto débutait le samedi matin par un rallye routier : 110 équipages parcouraient les routes de notre région, à la recherche d'indices permettant de boucler le rallye découverte récompensé par de nombreux lots. Pendant ce temps et durant tout le week-end, le public arpenteait l'esplanade, à la découverte des stands et animations d'une cinquantaine d'exposants. Tout au long des deux jours, la fête était rythmée par les représentations de stunt réalisées par *Guyguy Stunt Show* : sur la longue piste bitumée sécurisée par les bénévoles, ses incroyables numéros d'acrobaties défiant toutes les lois de la physique ont ébahi les spectateurs ! Pour conclure la journée du samedi, le sympathique groupe *Fait Divers Tribute of Telephone* donnait un concert sous *La Rotonde*.

Dimanche matin, les rues de Guignicourt s'emplissaient du doux ronronnement du long cortège de 550 motos qui, quelques minutes auparavant, prenait le départ de la balade depuis l'esplanade. Longue de 70 km, cette balade dont le départ a été filmé par drone, avait pour destination le *Chemin des Dames*. Soulignées par la sécurité routière, la logistique millimétrée de cette sortie et sa sécurisation ont permis une balade sans incident, malgré le dépannage de deux motos par l'équipe du camion balai. Le dimanche après-midi, les animations se poursuivaient avec les shows de *Guyguy* combinés avec de superbes représentations des *Majorettes de Guignicourt*.

Les organisateurs tirent un bilan positif de ce week-end qui a pleinement satisfait les participants. Ils remercient la municipalité, le personnel communal et tous les bénévoles qui ont œuvré collectivement au bon déroulement et au succès de cet événement.





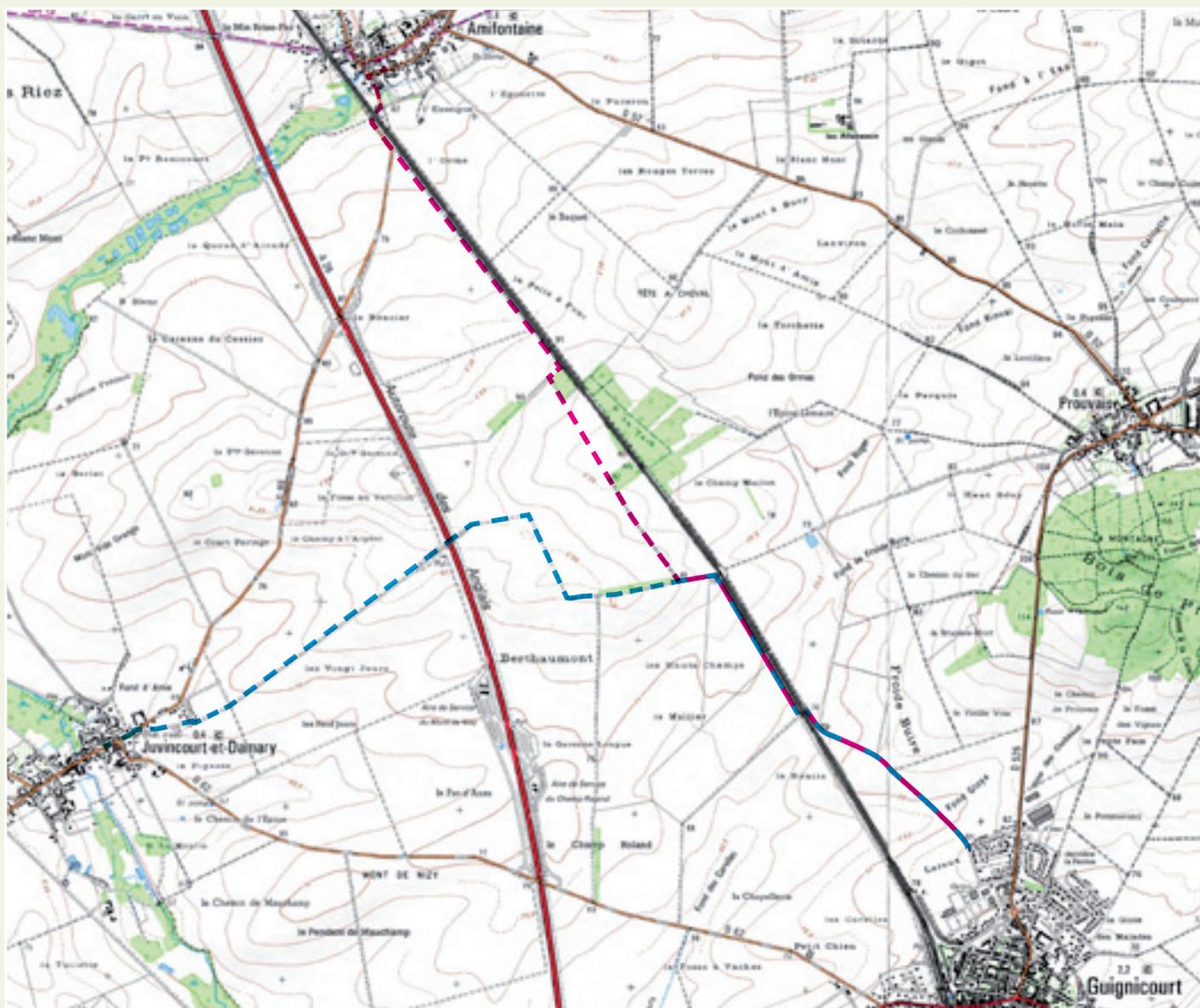


## ET SI VOUS Y ALLIEZ PAR QUATRE CHEMINS ?

Dans le n°141, nous présentions trois chemins historiques rejoignant Prouvais, Provisieux et Évergnicourt. Aujourd'hui, partons à la découverte d'autres itinéraires pour atteindre Juvincourt et Amifontaine. Comme pour les précédents, vous apprendrez à rejoindre, en toute sécurité, ces villages sans emprunter les longues bandes de bitumes. Nous vous souhaitons de bonnes balades. À bientôt peut-être !

Les chemins que vous emprunterez sont essentiellement destinés à l'exploitation agricole. Ils sont tantôt en terre, tantôt en herbe. Au fil des saisons, des conditions climatiques, le passage des engins agricoles peuvent modifier leur état et les rendre un peu

difficiles d'emprunt. Mais, la plupart du temps, tous restent praticables à pied, en vélo et même à cheval. Bien sûr, cela demandera à chacun un peu d'effort. N'hésitez pas à les arpenter tout au long de l'année !



## ENVIRONNEMENT

Au fil des saisons, vous découvrirez l'évolution des terres et de la végétation. Celle des cultures bien sûr, mais aussi celle des nombreuses plantes sauvages qui bordent les chemins. Si vous prenez le temps de regarder, de sentir, de toucher, vous aurez toujours de belles émotions !

Les chemins sont principalement utilisés pour l'exploitation agricole ou forestière. Leur emprunt est toléré mais interdit aux véhicules à moteur (hors exploitation). Vous ne pourrez donc pas les parcourir en quad ou en moto. Respectez-les et surtout respectez la nature !

Bonne marche !



Néottie nid d'oiseau



Vipérine commune ou vulgaire



Silene latifolia



Aurez-vous la chance d'admirer l'élégance bondissante d'un chevreuil ?

## *Au détour de votre randonnée...*

### LES INDISPENSABLES

- Des vêtements adaptés aux conditions météorologiques
- Des chaussures de marche ou équivalent
- Un couvre-chef (ces deux chemins sont à découvert)
- Des boissons pour se désaltérer
- Quelques victuailles pour reprendre des forces
- Et si possible...
  - Un appareil photo
  - Une paire de jumelles

### QUELQUES RÈGLES DE BASE

- Rester sur le chemin principal.
- Ne pas jeter ses déchets.
- Respecter les animaux.
- Ne pas cueillir les fleurs (et pas trop de muguet).
- Saluer les autres promeneurs et les exploitants croisés.
- De même, l'emprunt de ces chemins forestiers par des véhicules à moteur (hors exploitation) est interdit. Vous ne pourrez donc pas les parcourir en quad ou en moto.



Gaillet gratteron



Géranium herbe à Robert



Véronique petit-chêne

Retrouvez les 5 fiches de randonnées vers les villages voisins sur <http://www.ville-guignicourt.fr/se-promener>

## Le Chemin d'Amifontaine

Ce chemin débute dans le prolongement de la rue du Moulin et de la rue Charles de Nazelle, au bout du lotissement dit de Fleuri-court. À partir de ce point, il vous faudra parcourir environ 6 kilomètres pour découvrir Amifontaine.

Empruntez le chemin principal jusqu'au hangar agricole. Jetez un coup d'œil, à droite, sur l'espace vert délimitant le lotissement.



Prenez le chemin qui part à droite vers Amifontaine. Sur votre gauche, la plaine forme un vaste creux. C'est un lieu de repos pour les chevreuils qui y trouvent un abri idéal contre les vents froids. Au bout d'un kilomètre environ, vous apercevrez les silos et le clocher du village. Le chemin entre dans un sous-bois puis ressort le long de la voie ferrée.



Juste après celui-ci, vous arrivez au pont de chemin de fer. Le chemin originel passe à droite de la ligne de chemin de fer, en allant vers le nord. Il traverse le Bois en Vain mais n'est plus accessible. C'est pourquoi nous vous proposons de passer sous le pont pour emprunter, à droite, le chemin longeant le côté gauche de la voie.

Continuez et arrivez sur la D89. Empruntez-la sur quelques dizaines de mètres. Repassez sous le pont de chemin de fer et arrivez à Amifontaine. Nous vous laissons découvrir ce village.



*Nota : une variante du parcours jusqu'à ce pont existe en partant de Guignicourt par le chemin du Chaux-Four, en contrebas du lotissement Le Clos du Château, près du pont.*

Quand le chemin bifurque à gauche, observez l'ancien abri de cantonnier en briques rouges, à cet endroit se trouvait un passage à niveau. Durant 250 m, vous allez à présent marcher sur une partie du chemin qui reliait jadis Prouvais à Juvincourt, puis vous arrivez à une bifurcation.

Bonne découverte et bon retour !

## Le Chemin de Juvincourt

Ce cheminement présente un tronç commun avec le chemin d'Amifontaine, présenté en page précédente. Comme lui, il débute dans le prolongement de la rue du Moulin et de la rue Charles de Nazelle, au bout du lotissement dit de Fleuricourt. À partir de ce point, il vous faudra parcourir environ 6,5 kilomètres pour découvrir Juvincourt.

Empruntez le chemin principal jusqu'au hangar agricole. Passez sous le pont du chemin de fer et prenez le chemin à droite.



Suivez la ligne de chemin de fer Reims-Laon puis, quand le chemin bifurque à hauteur de l'ancien abri de cantonnier en briques rouges (voir fiche chemin d'Amifontaine), tournez à gauche. Suivez le chemin et arrêtez-vous quelques instants pour admirer la vue sur Prouvais et Guignicourt.



Vous marchez à présent sur le chemin qui reliait jadis Prouvais à Juvincourt durant 900 m environ. À la bifurcation rencontrée, continuez tout droit vers l'est. Longez la haie. Laissez sur votre gauche le chemin qui redescend vers la route de Juvincourt. Continuez tout droit.

Le chemin bifurque vers la droite puis à gauche. Passez au-dessus de l'autoroute A26 appelée autoroute des Anglais. Observez l'antenne relais.



Juste à la fin de la descente, un repère de surveillance aérienne indique la présence d'un oléoduc.



Piquez droit sur Juvincourt via une longue ligne droite. 200 mètres avant le village, le chemin en croise un autre. Allez tout droit par le chemin enherbé. Laissez le lotissement sur votre droite. Le chemin fait un petit coude. Continuez vers le château d'eau, que vous laisserez sur votre gauche, pour rejoindre le centre du village que nous vous laissons découvrir. La rivière Miette le traverse au centre, juste après l'école.



Bonne découverte et bon retour !

# FORUM DES ASSOCIATIONS

5<sup>e</sup> édition



## GUIGNICOURT

DÉMONSTRATIONS PAR LES ASSOCIATIONS - REMISE DE TROPHÉES - JEUX - INSCRIPTIONS

SAMEDI **2 SEPTEMBRE 2017**

ROTONDE ESPLANADE JEAN THOURAUD - 14H / 17H

ENTRÉE LIBRE

Infos sur [ville-guignicourt.fr](http://ville-guignicourt.fr) et sur facebook

### PRIX CYCLISTE DE GUIGNICOURT



LUNDI  
14 AOUT 2017

DOSSARDS : 13H00

CAT. 1 - 2 : 13H30  
CAT. 3 - 4 : 15H30

ENGAGEMENTS

06 16 31 77 26  
CALAINS1@ORANGE.FR

INFORMATIONS

06 85 23 69 63  
FRANCIS.QUELIN@CEGETEL.NET

ufolep  
02



### CONCENTRATION SOLIDARITÉ

**DIMANCHE 10 SEPTEMBRE 2017**  
de 8 h 30 à 12 h

**AU PROFIT DES RESTOS DU CŒUR  
ET DE PANIER SOLIDAIRE**

Comment participer ? Ralliez à pied, en vélo ou en footing le site des Restos du Cœur au 2 rue des Écoles à Guignicourt où une collation vous sera servie. Pour les cyclos qui le désirent, un parcours commun de 65 km sera proposé, départ à 9 h.



**ENGAGEMENT DE 3 € ENTIÈREMENT REVERSÉ  
À PANIER SOLIDAIRE ET AUX RESTOS DU CŒUR**

tél. 06 46 82 21 55 ✉ [0251christian@sfr.fr](mailto:0251christian@sfr.fr)

MANIFESTATION ORGANISÉE PAR TGVS ET LA COMMUNE DE GUIGNICOURT

# BROCANTE

## Vide grenier

Dimanche 17 septembre 2017

### BULLETIN D'INSCRIPTION

à découper ou à recopier sur papier libre  
et à retourner avec votre règlement adressé à :

SYNDICAT D'INITIATIVE - MAIRIE ou 1 bis rue des Fermes - 02190 GUIGNICOURT

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Nombre d'emplacement(s) à 6 € / 3 m : \_\_\_\_\_

Électricité (tarif 7 €)  OUI  NON

Montant total de votre règlement : \_\_\_\_\_ €

N° RC pour les professionnels / N° CNI pour particuliers \_\_\_\_\_

Titre délivré le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ par \_\_\_\_\_

Merci de joindre votre règlement à la réservation.

Votre numéro d'emplacement vous sera communiqué par courrier.

# GUIGNICOURT

Dimanche 17 septembre 2017

# BROCANTE

## Vide grenier



Esplanade Jean Thouraud - de 6 h à 18 h

6 € les 3 mètres - Buvette et restauration  
Réservations : si02gui@orange.fr - tél. 03 23 25 98 86

## 30 ANS DES Majorettes

# GUIGNICOURT

Esplanade Jean Thouraud

DIMANCHE 24 SEPTEMBRE 2017



avec la participation des anciennes Majorettes  
depuis 1987 et de nombreuses autres sociétés

Présence des mascottes

Reine des Neiges, Olaf, Mickey et Minnie

DÉMONSTRATIONS DE DANSES L'APRÈS-MIDI

# Bienvenue



SUR NOTRE PAGE FACEBOOK  
ET SUR VILLE-GUIGNICOURT.FR

Entre chaque parution de votre bulletin communal,  
tenez-vous informés de l'actualité de notre localité avec le  
site web [ville-guignicourt.fr](http://ville-guignicourt.fr) et la page facebook officielle  
Ville de Guignicourt.



Créé il y a maintenant un peu plus  
de deux ans, notre page facebook  
vient de franchir le cap des 1 000  
abonnés. Chaque jour, vous êtes  
nombreux à consulter cette page qui  
se fait l'écho de l'actualité locale,  
des événements associatifs et de  
la vie municipale : annonces de manifestations, infos  
pratiques, résultats des élections, menus de la cantine,  
etc. Entre chaque parution de Guignicourt Infos, ce sont  
autant d'informations utiles et complémentaires que  
nous mettons aussi régulièrement que possible à votre  
disposition.

VOUS N'ÊTES PAS ENCORE FAN DE NOTRE PAGE ?  
ALORS REJOIGNEZ-NOUS VITE, ON VOUS Y ATTEND !

## DES HISTORIENS BELGES DE HANRET NOUS RENDENT VISITE

Pour cette sympathique rencontre placée sous le signe de l'histoire, le petit groupe d'amis belges venu de Namur et M. Guy Marival étaient accueillis par Matthieu Germain, adjoint au maire, et Julien Duhénoy, directeur général des services.



En prévision des combats du printemps 1917, l'armée allemande évacuait les populations civiles de notre secteur vers la Belgique. Dans *Guignicourt Infos* n°145, nous évoquons l'exode de 220 habitants, quittant Guignicourt le 10 mars 1917. Les conditions de leur séjour de près de cinq mois dans le village de Hanret étaient relatées grâce aux recherches de deux historiens, MM. Pirard et Riguelle, qui publiaient en 2015 le livre d'histoire *Hanret 1900-1940*, village dont ils sont originaires.

Le 26 avril 2017, cent ans après l'exode des Guignicourtois, M. Pirard, M. Riguelle et son épouse se rendaient à Guignicourt en vue d'une rencontre à laquelle s'associait aimablement M. Guy Marival, historien émérite de notre département. Après une présentation photographique de notre localité de la Belle Époque à la

Première Guerre, le groupe franco-belge est parti à la découverte des principaux sites historiques des environs. Sous la conduite de M. Guy Marival, le groupe a parcouru les nécropoles militaires, des villages détruits ou disparus du Chemin des Dames et différents lieux commémoratifs qui le jalonnent : cette visite donnait la mesure de la complexité des combats et de leur violence, des pertes humaines engendrées et de l'indispensable départ des populations avant l'anéantissement de leur village. Le destin partagé, cinq mois durant, des Hanretois et des Guignicourtois a certainement laissé quelques souvenirs au sein des familles de souche guignicourtoise. Si vous disposez d'informations susceptibles de se rapporter à l'exode du 10 mars 1917, merci de nous contacter.

Mairie - tél. 03 23 25 36 60 ✉ [guignicourt-infos@neuf.fr](mailto:guignicourt-infos@neuf.fr)

## LES VILLAGES DES CANTONS DE CRAONNE, NEUFCHÂTEL ET SISSONNE EN CARTES POSTALES

Retrouvez l'histoire de 85 villages touchés par la Grande Guerre, reconstruits, déplacés ou disparus. Dans leur magnifique ouvrage de 285 pages, Patrick Bourgeois et Dominique Deprez ont rassemblé plusieurs centaines de cartes postales qui invitent à découvrir ou redécouvrir les villages de notre canton. L'abondante illustration est complétée de renseignements issus de l'annuaire Paul Douai, permettant au lecteur de retrouver les noms des principaux acteurs de la vie publique et commerciale de nos villages.



Ouvrage édité par Les Éditions du Regain à Roucy  
Quelques exemplaires disponibles en mairie - Prix de vente : 35 € TTC

## NEUFCHÂTEL-SUR-AISNE VINGT SIÈCLES D'HISTOIRE

Originaire de Neufchâtel-sur-Aisne, Hervé Paul est l'auteur de plusieurs biographies de personnages rémois. Il raconte aujourd'hui la riche histoire de ce village voisin à travers les siècles.

Lieu chargé d'histoire depuis la conquête romaine, les hypothèses du franchissement de l'Aisne par la voie romaine de Reims à Bavay et des châteaux de Neufchâtel sont passées en revue. Hervé Paul propose de découvrir le village au Moyen Âge, les périodes troublées de la Guerre de Cent ans et de bien d'autres conflits, le traumatisme des guerres mondiales où le village a subi plus de huit ans d'occupation allemande : destruction du village durant la Première Guerre, disparition du lieutenant-colonel Driant, célèbre natif du village, développement et arrestation du réseau de résistance « Liberté » pendant la Seconde Guerre mondiale, etc. La vie des Neufchâtelois est évoquée à partir des archives disponibles, notamment à travers la carte postale au début du XX<sup>e</sup> siècle.



Ouvrage édité par DEFG Éditions disponible auprès de l'auteur (tél. 03.26.86.37.91), ou auprès de l'association des Amis du Musée Driant (tél. 03.23.23.80.55) - Prix de vente : 25 € TTC



## OFFENSIVE DU PRINTEMPS 1917 APRÈS LE FEU DE L'ARTILLERIE, TOUT SERA À FAIRE ET À REFAIRE

Vers la fin de la Première Guerre, voici la rue de Neufchâtel vue en direction de l'église dont on distingue les ruines, au centre.

À la veille de la grande offensive du printemps 1917, 220 Guignicourtois étaient évacués par l'armée allemande vers le bourg de Hanret, en Belgique. Le 10 mars 1917, jour de leur départ, ce sont probablement ces habitants qui, les derniers, eurent l'ultime vision de leur paisible village, voué au sort de la destruction totale. Éloignés de leurs foyers promis au feu de l'artillerie, ces Guignicourtois pouvaient-ils alors concevoir l'inexorable destinée de leur village ?

Pour appréhender l'ampleur des destructions, nous vous proposons deux séries d'anciens documents. Il s'agit de cartes postales françaises d'avant 1914 et de photos allemandes de la Première Guerre que vous pourrez comparer avec des photos actuelles. Ces clichés vous présentent l'environnement de la rue de Neufchâtel et

de la rue de Prouvais, à différentes périodes de notre histoire, depuis l'avant-guerre jusqu'à aujourd'hui. Principales rues de notre village, ces lieux vous sont familiers. Partons à la découverte des vestiges qui environnaient, il y a cent ans, ces rues, devenues rue Franklin Roosevelt et rue Pierre Curtil.



La rue de Neufchâtel, avant la Première Guerre. Le facteur fait sa tournée en bicyclette. Derrière lui se trouve une maison qui est aujourd'hui la boulangerie.



En descendant la rue de Neufchâtel, on trouve un angle assez proche de la photo du haut de cette page. À gauche, l'embranchement de l'actuelle rue des Pêcheurs. Nous sommes au cours de la Première Guerre.



À gauche, la rue de Neufchâtel après les bombardements du printemps 1917. La vue est prise vers Menneville, à proximité de l'église, en direction opposée des deux photos du bas de la page précédente. À droite, la même rue photographiée en 2017 sous un angle voisin.



La rue de Prouvais avant-guerre.



L'église, au stade primitif de sa destruction, lors de la Première Guerre.



La rue de Prouvais après l'offensive du printemps 1917. Au centre, le poteau en bois, également visible sur la photo d'avant-guerre, a tenu bon !



La rue de Prouvais, devenue rue Pierre Curtil, en 2017.

## ÉCOQUARTIER TRAVAUX DU SECTEUR « BELLEVUE » : C'EST PARTI !

Début mai, les travaux ont démarré sur une ancienne zone de culture comprise au nord de la rue de Laon et à l'est des propriétés bordant la rue de Cambrai. D'une durée prévue de 7 mois, ces travaux sont destinés à la viabilisation d'une partie des parcelles du secteur « Bellevue ». D'une superficie de 5,4 ha, ce futur quartier aménagé en trois phases successives accueillera à terme 136 logements.

Le projet d'écoquartier est mené pour répondre à une demande actuelle de populations souhaitant s'installer à Guignicourt, en raison de son cadre de vie agréable et des nombreux services disponibles dans le canton. Il s'agit d'élaborer un projet cohérent et harmonieux, qui soit judicieusement connecté à la trame viaire (voirie publique) et au tissu urbain existant, en intégrant les nouvelles préoccupations en matière de développement durable des territoires. Les périmètres retenus s'étendent sur trois zones représentant une emprise globale d'environ 20,5 hectares sur laquelle sont prévus 345 logements répartis comme suit :

- ✓ « **Bellevue** » (zone 1 en cours d'aménagement) comprenant 136 logements sur une superficie de 5,4 ha ;
- ✓ « **Le Point du Jour** » (zone 2 en projet) comprenant 114 logements sur une superficie de 11,2 ha ;
- ✓ « **La Butte** » / « **Le Moulin** » (zone 3 en projet) comprenant 95 logements sur une superficie de 3,9 ha.

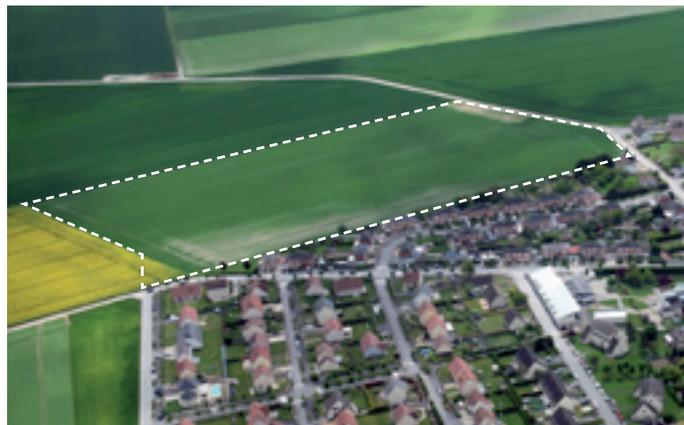
Un projet de zone à usage de surface commerciale de 3,7 ha est prévu au cœur de la zone 2 « Le Point du jour »

La desserte routière du secteur « Bellevue » sera assurée par la rue du Bois Robinet, embranchée à l'intersection de la rue de Laon et de la rue de Bellevue ; elle débouchera dans la rue de Provisieux, dans l'axe de la rue du Champ d'Argent. Un prolongement de la rue de Bellevue sera réalisé sur le chemin rural d'Évergnicourt, avec une aire de retournement à son extrémité. Trois voies seront embranchées sur la rue du Bois Robinet : deux voies en impasse dénommées allée des Soranges et allée du Pilhaut, terminées par une aire de retournement et une troisième allée circulaire, au centre du lotissement, dénommée allée de La Terrière. Les dénominations de ces voies sont issues des lieux-dits, répertoriés sur le premier cadastre de notre commune, datant de 1832.

Porteuse du projet, la commune de Guignicourt a confié la réalisation de ce projet à la SEDA, dans le cadre d'une concession d'aménagement conclue le 03/11/2014 à l'issue d'une procédure de mise en concurrence. Le prix de cession des terrains permettra de couvrir les dépenses attendues sur cette opération. Le prix de vente actuel des terrains de la phase 1 de la zone « Bellevue » est fixé à 96 € TTC/m<sup>2</sup>.

Pour tout renseignement lié à l'acquisition d'un terrain, merci de vous rapprocher de la SEDA :

tél. 03 23 23 00 55 ✉ [moreau.frederique@seda-aisne.fr](mailto:moreau.frederique@seda-aisne.fr)



Le projet écoquartier est destiné à des propriétaires occupants. Des opérateurs seront également sollicités afin de proposer des logements en accession ou en location.

### LES MESURES ÉCOLOGIQUES DU PROJET

- ✓ Rejet zéro des eaux pluviales qui seront gérées en intégralité sur le site.
- ✓ L'orientation au sud des constructions est favorisée.
- ✓ La densité des constructions : environ 20 logements/ha.
- ✓ Constitution d'un réseau de mobilité douce permettant de mettre en réseau les futurs sites de projet avec le tissu urbain existant.
- ✓ Création des voiries de desserte dans le sens des courbes de niveau afin de limiter les besoins de terrassement dans les zones d'habitat.
- ✓ Politique de gestion des espaces verts respectueuse, dimension écologique des dispositifs de gestion des eaux, plan de plantation adapté.
- ✓ Conservation des zones à enjeux faunistiques et floristiques situées en bordure du projet (haies, coulée verte).
- ✓ Mise en place d'une ceinture paysagère s'inspirant des vergers traditionnels.



## ASSAINISSEMENT DU CHANGEMENT DANS LA FACTURATION

Dans la perspective du transfert de la compétence assainissement à la communauté de communes, notre municipalité a la volonté de présenter un budget équilibré, ne comportant ni déficit, ni bénéfice. L'atteinte de cet objectif fixé à 2020 implique des ajustements tarifaires : le montant des redevances assainissement et les échéances de paiement évolueront à partir de juillet 2017.

La modernisation nécessaire des installations, l'évolution des normes environnementales, l'augmentation de la population et le traitement des effluents rejetés par les entreprises ont conduit la commune à réaliser d'importants travaux sur les équipements d'assainissement. Ces dernières années, la somme de deux millions d'euros a été investie dans des travaux de construction d'une nouvelle station d'épuration et de rénovation des réseaux.

### UN SERVICE À LA CHARGE DU CONSOMMATEUR

Le droit français met en œuvre le principe « pollueur-payeur » pour tous les utilisateurs de l'eau, principe selon lequel les utilisateurs doivent contribuer à la protection de la ressource puisqu'ils participent à sa pollution par le rejet de leurs eaux usées. L'utilisateur supporte la charge de l'assainissement à hauteur du coût du service rendu. D'une manière générale, le prix de l'assainissement reflète :

- ✓ le niveau des investissements ;
- ✓ le coût du fonctionnement des installations ;
- ✓ l'endettement et les choix de la collectivité en matière de financement du service ;
- ✓ la capacité de la collectivité à mobiliser des subventions.

Pour compléter cette analyse, il convient de considérer l'état des infrastructures (vétusté, conformité aux normes réglementaires, défauts de fonctionnement, etc.) qui conditionne les investissements à venir pour garantir la fiabilité de la prestation.

### QUELS ÉLÉMENTS COMPOSENT VOTRE FACTURE ?

- ✓ une **redevance** pour l'amélioration des réseaux d'assainissement, reversée à l'Agence de l'Eau. Elle est fixée par les instances de bassin et s'élève actuellement à 0,30 € HT / m<sup>3</sup> ;
- ✓ deux parts communales : une **part fixe** (abonnement) + une **part variable** correspondant à un prix / m<sup>3</sup> multiplié par la consommation d'eau de l'abonné.

### DES MONTANTS DIFFÉRENCIÉS SELON LES ACTEURS

Une étude portant sur la charge de pollution des effluents rejetés a été menée en mai et juin 2016 par la société *Amodiag Environnement*. Ces analyses complétées d'un suivi de fonctionnement de la station d'épuration font apparaître des disparités entre les rejets émanant des particuliers et ceux de certaines entreprises industrielles. En effet, les rapports de concentration indiquent une pollution des effluents professionnels plus élevée que les effluents domestiques. Au regard de ces analyses, la municipalité a décidé l'institution de deux natures de redevances d'assainissement :

- ✓ une **redevance domestique** applicable aux foyers ;
- ✓ une **redevance professionnelle** applicable aux acteurs économiques (industriels notamment).

Afin de préserver la capacité d'investissement du service d'assainissement, le conseil municipal réuni le 13/04/2017 a voté une nouvelle tarification. Par une hausse modérée et un coût raisonné en comparaison de communes équivalentes (cf. chiffres de l'*Observatoire national des services d'eau et d'assainissement*), cette tarification garantira l'équilibre budgétaire au terme du transfert de la compétence assainissement, en 2020. De plus, le conseil municipal a fait le choix de porter l'effort financier sur la consommation, plutôt que sur la part fixe (abonnement), afin d'encourager les abonnés à une consommation raisonnée de la ressource.

### L'ÉVOLUTION DE LA TARIFICATION

TARIFICATION UNIQUE (JUSQU'AU 30/04/2017)		
abonnement	60 € HT	
prix du m <sup>3</sup>	0,80 € HT	
TARIFICATION DIFFÉRENCIÉE (À PARTIR DU 01/05/2017)		
	PARTICULIERS	PROFESSIONNELS
abonnement	60 € HT	60 € HT
prix du m <sup>3</sup>	0,95 € HT	1,32 € HT

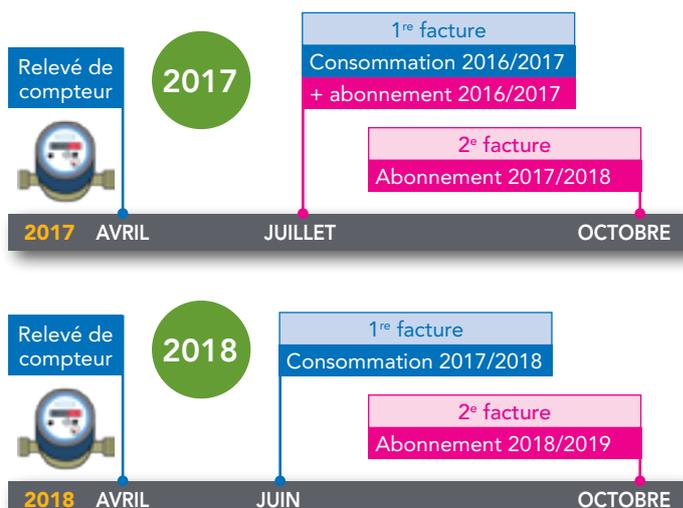
Pour une consommation moyenne d'un particulier estimée à 120 m<sup>3</sup>, la hausse annuelle s'élève à 18 € HT.

### UNE FACTURATION ANTICIPÉE DE L'ABONNEMENT

La période de facturation s'entend sur un exercice commençant le 01/05 et se terminant le 30/04 de l'année suivante. Jusqu'à présent, l'abonnement et la consommation de l'exercice écoulé étaient facturés conjointement au moyen d'une facture envoyée en décembre. **À compter du 01/01/2018**, afin de couvrir les frais fixes et optimiser les flux de trésorerie du service, vous recevrez :

- ✓ **en juin, la facture de la consommation** de l'exercice écoulé ;
- ✓ **en octobre, la facture de l'abonnement** de l'exercice en cours.

La mise en place de ce nouvel échéancier de facturation prendra effet au cours du second semestre 2017. **À titre transitoire**, vous recevrez en juillet prochain la facture de la consommation + l'abonnement 2016/2017 (exercice écoulé auparavant facturé en décembre) puis, en octobre, la facture de l'abonnement 2017/2018.



**BON À SAVOIR :** le règlement d'assainissement est disponible en mairie ou en téléchargement sur [www.ville-guignicourt.fr/services-aux-habitants/assainissement](http://www.ville-guignicourt.fr/services-aux-habitants/assainissement)

Vous pouvez bénéficier d'aides financières (CCAS) et de facilités de paiement (Trésor Public) si vous rencontrez des difficultés pour régler vos factures d'eau et d'assainissement.

## UN PORTAIL À DESTINATION DES FAMILLES



Annoncé dans notre numéro 145, le portail web à destination des familles verra le jour à la prochaine rentrée scolaire. Il sera destiné aux parents des élèves scolarisés aux écoles maternelles et élémentaire de Guignicourt. 24 heures sur 24, les parents disposeront d'un espace sécurisé pour gérer les inscriptions des enfants aux différents services communaux (accueil périscolaire, cantine, etc.). Ils auront également la possibilité de visualiser et régler leurs factures en ligne. Les démarches administratives des familles seront ainsi facilitées.

Au cours du premier semestre, des tablettes ont fait leur apparition dans la cour des écoles. En lien avec le Portail Famille, ces outils sont destinés au suivi de la présence des enfants aux activités, avant et après l'école. Actualisé en temps réel, ce suivi simplifie et fiabilise la facturation des services aux parents. À la rentrée de septembre, les parents recevront une information leur présentant les modalités de souscription et de fonctionnement de ce service gratuit.



## UNE FORMATION POUR LES SECRÉTAIRES DE MAIRIE

À l'initiative du directeur général des services de la commune de Guignicourt, une formation mutualisée a été mise en place en partenariat avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) à destination de l'ensemble des secrétaires de mairies exerçant sur le territoire de la communauté de communes.

La thématique retenue était la suivante : rédiger les arrêtés, délibérations, procès-verbaux et comptes-rendus. En effet, la rédaction de ces documents rythme, d'une part, la vie des collectivités territoriales et établissements publics et, d'autre part, le quotidien des agents administratifs. La formation de ces derniers constitue un enjeu majeur en contribuant au développement ou au maintien des compétences pour un service public de proximité et de qualité. Ces deux notions sont d'autant plus importantes pour les administrés à l'échelon communal, et à plus forte raison en milieu rural. Les objectifs de cet événement étaient multiples : mutualiser les moyens, contribuer à une montée en compétences des agents, permettre aux secrétaires de se rencontrer, de faire connaissance, de créer des liens, d'échanger sur les pratiques, de favoriser la création et la mise en place d'un réseau qui permettra l'entraide, de permettre aux agents ayant des difficultés de mobilité de bénéficier d'une formation sur des bases essentielles à l'exercice de leurs fonctions, les formations étant pour la plupart organisées dans des moyennes et grandes villes. En outre, la réponse formation du CNFPT a ainsi été adaptée, locale, efficace compte tenu des effectifs et des moyens. C'est une démarche particulièrement adaptée aux « territoires ruraux ».

Le bilan est très positif puisque nous avons accueilli en mairie de Guignicourt 13 secrétaires représentant 17 communes.

## PLAN NATIONAL CANICULE

La municipalité de Guignicourt informe la population qu'un registre nominatif des personnes âgées et/ou handicapées est ouvert. Ce registre permettra l'intervention des services sanitaires en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Sur ce registre peuvent être inscrites :

- les personnes âgées de 65 ans et plus et résidant à leur domicile ;
- les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile ;
- les personnes adultes handicapées résidant à leur domicile.

Cette inscription n'est pas obligatoire, elle est faite sur demande de la personne elle-même, d'une tierce personne ou par la mairie pour les personnes dont elle a connaissance de leur isolement. Ce registre ne peut être communiqué qu'aux services de la préfecture.



0 800 06 66 66 Service & appel gratuits

## NOUVEAUX HORAIRES DE LA TRÉSORERIE

La trésorerie de Guignicourt accueille le public du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 15

1 place de la Croisette  
02190 GUIGNICOURT

tél. 03 23 79 95 11 - fax 03 23 25 65 48  
Courriel : t002021@dgfip.finances.gouv.fr

## QUELQUES RÈGLES À RESPECTER POUR ÊTRE EN BONS TERMES AVEC LA COMMUNAUTÉ...

### Déjections canines

Aimer nos amies les bêtes ne doit pas faire oublier de respecter notre environnement. Encore trop régulièrement et malgré les nombreux rappels effectués dans *Guignicourt Infos*, les espaces publics sont souillés de déjections que l'arrêté municipal du 12/05/2009 fait obligation de ramasser.

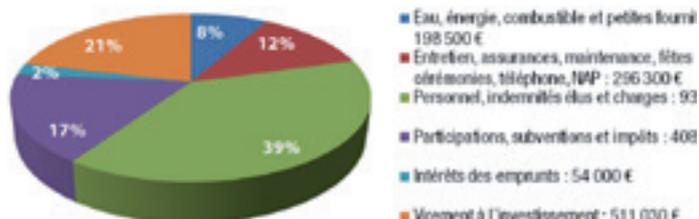


## RÉUNION DU 22 MARS 2017

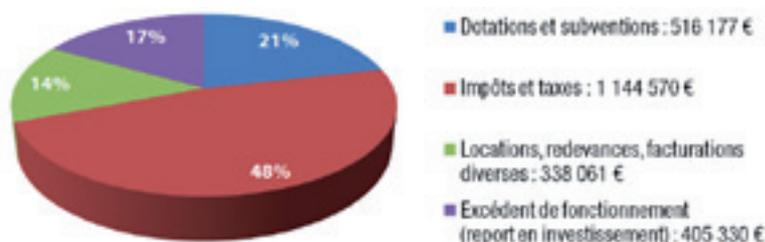
### Budgets primitifs 2017

#### Budget communal

Le conseil approuve la reprise des résultats de l'exercice 2016. Ceux-ci présentent un excédent de 405 330,33 € en fonctionnement et un excédent de 361 689,83 € en investissement. En fonctionnement, le budget communal est équilibré en dépenses et recettes à 2 404 138 €. En investissement, les dépenses et recettes s'équilibrent à 1 784 108 €.



Dépenses prévisionnelles 2017



Recettes prévisionnelles 2017

#### Budgets annexes

La réglementation impose pour le pôle d'activités, l'assainissement et le camping d'avoir des budgets séparés du budget communal. Le conseil approuve la reprise des résultats de l'exercice 2016 et adopte les budgets assainissement et camping en équilibre en dépenses et recettes à la fois pour le fonctionnement et pour l'investissement. Conformément à l'avis du trésorier, la section de fonctionnement du budget pôle d'activités est votée en suréquilibre avec 484 073,00 € en dépenses et 574 847,11 € en recettes (voir tableau ci-après).

	REPRISE DES RÉSULTATS 2016		BUDGETS 2017	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
Pôle d'activités	95 714,11 €	- 34 668,02 €	Dép. 484 073,00 € Rec. 574 847,11 €	516 841,02 €
Assainissement	57 729,11 €	30 021,46 €	413 754,00 €	386 215,00 €
Camping	702,99 €	7 441,39 €	57 703,00 €	54 756,39 €

Le conseil municipal a :

- voté les comptes administratifs 2016 de la commune, du service assainissement, du camping et du pôle d'activités ;
- voté les comptes de gestion 2016 ;
- procédé à l'affectation des résultats 2016 ;
- voté les budgets primitifs 2017 ;
- en l'absence de communication de l'état 1259 par les services fiscaux, reporté à la séance suivante le vote des taux d'imposition ;

#### Projet éco-quartier

Monsieur le maire rappelle le projet d'aménagement que la commune a envisagé sur le secteur est de son territoire, classé en zone AU réservée à l'urbanisation future. D'une superficie d'environ 45 ha, cette zone AU comprenait une zone I AU plus spécifiquement destinée à l'implantation de commerces et une zone II AU à vocation résidentielle. Dans un souci d'aboutir à un projet cohérent, harmonieux et judicieusement connecté à la trame viaire et au tissu urbain existant, la ville a décidé d'engager les études nécessaires à la réalisation d'une opération d'aménagement sur la base d'un éco-quartier, et selon une démarche d'Approche

Environnementale de l'Urbanisme®. Conformément à l'article L. 300-2 du Code de l'urbanisme, une concertation préalable a été menée avec les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées pendant toute la durée d'élaboration du projet.

Monsieur le Maire rappelle qu'à l'engagement des études, le projet de cet éco-quartier portait sur un seul site de 45 ha d'un seul tenant. Depuis le diagnostic réalisé, les échanges qui se sont déroulés ont permis d'amender le projet initial. Le premier périmètre d'études d'un seul tenant a été abandonné au profit d'un projet d'opération multi-sites portant sur trois secteurs géographiques : une zone d'habitat au lieu-dit la « Gloye des Malades » au nord-est de la ville, une zone mixte au lieu-dit « Le Berceau » à l'Est, une zone d'habitat au lieu-dit « L'Areux » à l'ouest. Les objectifs de cette opération d'aménagement définis en conseil municipal du 27/06/2012 ont conduit la commune à réorienter son programme d'opération d'aménagement vers un programme multi-sites composé :

- d'une zone d'habitat au lieu-dit la « Gloye des Malades », d'une superficie d'environ 5 ha, dans le prolongement direct des voies existantes et la continuité du tissu urbain ;
- d'une zone mixte (commerces et habitat) à l'entrée est de la ville, au lieu-dit « Le Berceau » sur un site d'environ 11 ha,
- d'une zone d'habitat d'une superficie d'environ 3 ha sur la partie ouest de la commune au lieu-dit « L'Areux ».

#### Programme des constructions

Dans le cadre prévu par le dossier de création de ZAC, le programme des constructions cherche à assurer un projet global cohérent, connecté à la trame viaire et au tissu urbain existant, sur la base d'une ZAC multi-sites, proposant une offre commerciale et résidentielle, selon une démarche d'Approche Environnementale de l'Urbanisme. Pour ce faire, le conseil municipal approuve le programme global des constructions.

#### Financement de l'aménagement

Le bilan prévisionnel de la ZAC de l'Eco-quartier de Guignicourt prévoit 11 221 033 € H.T. de dépenses comprenant les coûts relatifs aux acquisitions foncières, travaux, études, aléas et frais de maîtrise d'ouvrage et 11 072 207 € HT de recettes de commercialisation et 300 000 € de participation de la collectivité.

Le conseil municipal approuve le dossier de réalisation de la ZAC de l'éco-quartier, établi conformément aux dispositions de l'article R. 311-7 du Code de l'urbanisme. Le projet de programme global des constructions qui seront réalisées à l'intérieur de la zone représente une surface d'environ 134 050 m<sup>2</sup> de terrains à bâtir répartis en :

- 96 810 m<sup>2</sup> à usage d'habitat soit 44 110 m<sup>2</sup> de surface de plancher (Sdp) soit environ 345 logements ;
- 17 700 m<sup>2</sup> de Sdp soit 136 logements pour le secteur Bellevue ;
- 14 680 m<sup>2</sup> de Sdp soit 114 logements pour le secteur Le point du Jour ;
- 11 730 m<sup>2</sup> de Sdp soit 95 logements pour le secteur La Butte ;
- 37 240 m<sup>2</sup> à usage de surface commerciale.

#### Dénomination des rues

La dénomination des voies communales, et principalement celles à caractère de rue ou de place publique, est laissée au libre choix du conseil municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même. Le numérotage des habitations constitue une mesure de police générale que le maire peut prescrire en application de l'article L.2213-28 du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales) aux termes duquel dans toutes les communes où l'opération est nécessaire. Le numérotage des maisons est exécuté pour la première fois à la charge de la commune. L'entretien du numérotage est à la charge

du propriétaire qui doit se conformer aux instructions ministérielles.

Le conseil municipal adopte les dénominations suivantes pour les rues de la phase 1 de l'éco-quartier :

- voie 1 : rue du Bois Robinet
- voie 2 : allée des Sorranges
- voie 3 : allée de la Terrière
- voie 4 : allée du Pilhaut
- voie 5 : il est décidé qu'elle sera le prolongement de l'actuelle rue de Bellevue

#### Acquisition de terrains

La commune fait acquisition de deux parcelles cadastrées section ZL n°20 (en partie, pour 8 100 m<sup>2</sup>) et section ZL n°127 d'une contenance de 6 135 m<sup>2</sup>, situées à proximité de la phase 2 de la future ZAC de l'éco-quartier. Ces terrains ne sont pas viabilisés et sont situés en zones AU et AP du plan local d'urbanisme. Bien que situés hors ZAC, la commune procède à l'acquisition de ces terrains pour maîtriser au mieux les abords de la future zone de la phase 2 de l'éco-quartier. Les terrains d'une superficie de 14 235 m<sup>2</sup> sont acquis au prix de 6,80 € le m<sup>2</sup>, soit 96 798,00 €.

#### ■ Communauté de communes

Le conseil municipal approuve l'adhésion de la commune au service commun de la Champagne picarde pour l'instruction des autorisations du droit des sols. Il accepte la prise en charge partielle du coût annuel du service par la commune pour un montant maximum de 7 851 € qui sera prélevé annuellement sur l'attribution de compensation communale. Ce montant sera révisé en cas de nouvelles adhésions de communes.

#### ■ Servitudes Enedis

Conformément à la convention présentée, le conseil municipal autorise la constitution de servitudes au bénéfice d'Enedis, sur la parcelle cadastrée section ZL n°116, propriété de la commune, pour l'enfouissement d'un câble haute tension sur 353 m.

#### ■ Camping

Le maire rappelle au conseil municipal le projet d'aménagements paysagers et touristiques du camping municipal. Il s'agit notamment de réaménager les espaces verts, les cheminements et voiries, de sécuriser la circulation et les déplacements des véhicules et piétons et d'assurer une gestion efficace des eaux pluviales. Dans le but de proposer une offre touristique compétitive et de moderniser les équipements pour être en adéquation avec l'image du camping, le conseil municipal décide de la réalisation des travaux d'aménagements paysagers et touristiques pour un montant estimatif de 96 000,00 € HT et sollicite les subventions correspondantes.

#### ■ Création d'un espace multisports

Le maire rappelle au conseil municipal le projet de création d'un City Stade (espace multisports). Il s'agit d'une aire de jeux de 24,20 × 12,40 m permettant la pratique de nombreux sports en extérieur et en libre accès. Cet équipement sécurisera les pratiques sportives et pourrait également être utilisé dans le cadre des activités scolaires, périscolaires, NAP, associatives, etc. Le conseil accepte la réalisation du projet pour un montant estimatif de 54 000,00 € HT et sollicite les subventions correspondantes.

## RÉUNION DU 13 AVRIL 2017

### ■ Vote des taux d'imposition

Le conseil municipal décide de fixer les taux communaux d'imposition communaux pour 2017 comme suit :

- taxe d'habitation .....20,37 %
- foncier bâti..... 15,91 %
- foncier non bâti.....23,93 %

Ces taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'État, en fonction du bien immobilier, et connaît chaque année, une revalorisation forfaitaire nationale obligatoire fixée par la Loi de finances.

### ■ Règlement assainissement

Le maire rappelle que l'établissement d'un règlement d'assainissement fait partie des obligations administratives applicables à la commune en matière d'assainissement. Les collectivités ou les établissements publics qui gèrent un service d'eau ou d'assainissement établissent dans un règlement de service les prestations assurées par le service ainsi que les obligations respectives de l'exploitant, des abonnés, des usagers et des propriétaires.

Une proposition de règlement est présentée aux membres du conseil municipal qui l'acceptent à l'unanimité. Ce règlement est disponible en mairie ou en téléchargement sur le site web communal sur la page <http://www.ville-guignicourt.fr/services-aux-habitants/assainissement>

### ■ Tarifs assainissement

Le maire rappelle le contexte dans lequel s'inscrit cette réflexion sur la nouvelle politique tarifaire. Une tarification spécifique, concernant les redevances d'assainissement applicables aux rejets professionnels non domestiques, est proposée pour les raisons suivantes :

- incitation des professionnels à se doter d'équipements d'épuration des eaux ;
- coût du traitement des rejets

Deux tarifs de redevances d'assainissement sont acceptés par le conseil municipal :

- redevances applicables aux foyers (redevances domestiques) ;
- redevances applicables aux acteurs économiques dont les rejets sont non domestiques.

La distinction entre ces deux types de rejet est précisée dans le règlement en vigueur. Le prix de la part fixe correspondant à l'abonnement au service et applicable à tous les usagers est maintenu à hauteur de 60 € HT. Le montant de la part variable est fixé à 0,95 € HT / m<sup>3</sup> pour les rejets domestiques et assimilés domestiques et à 1,32 € HT / m<sup>3</sup> pour les rejets non domestiques.

Les élus participant aux réflexions menées dans le cadre de cette étude proposent également de modifier la périodicité de perception des redevances comme suit :

- facturation de l'abonnement en début de période, c'est à dire à partir du 1er mai de l'année en cours ;
- facturation de la consommation en fin de période, c'est à dire à partir du 30 avril de l'année suivante ;

Compte-tenu des frais d'entretien des réseaux et des investissements à prévoir, il est proposé de procéder à une augmentation des tarifs et à la modification de la périodicité de facturation.

*NDLR : en complément de ces informations, merci de vous reporter à l'article détaillant le prix et les modalités de facturation du service en page 26 du présent bulletin.*

### ■ Suppression des concessions perpétuelles

Les concessions perpétuelles présentent l'inconvénient d'immobiliser une grande partie des cimetières. Elles contraignent les communes à agrandir ou créer de nouveaux cimetières, sources d'importantes dépenses d'investissement. De plus, il est couramment constaté que les concessions perpétuelles ne sont plus entretenues après une ou deux générations. Leur aspect d'abandon contraint alors la commune à engager une procédure de reprise des concessions qui s'avère longue et complexe.

Après en avoir délibéré, le conseil décide de :

- maintenir les concessions temporaires accordées pour 15 ans au plus ;
- maintenir les concessions trentenaires ;
- supprimer les concessions perpétuelles.

Les familles conservent la possibilité d'acquérir des concessions d'une durée assez longue et indéfiniment renouvelables, ce qui revient à garantir aux familles des droits dans le temps, voire perpétuellement, tant que la famille renouvelle ses droits. Les concessions peuvent être renouvelées au tarif en vigueur à la date du renouvellement.

### ■ Droit de préemption urbain

Par courrier du 09/12/2016, le tribunal de grande instance de Laon informe la maire de la vente sur saisie immobilière d'un appartement au premier étage d'un immeuble sis rue Ernest Hug à Guignicourt appartenant à M. Thomas Marie Jean-Loup Armand Edwards. L'adjudication de l'immeuble ne sera prononcée que sous réserve de l'exercice du droit de préemption que le conseil municipal décide de ne pas exercer.

### ■ Création de postes

Le conseil municipal décide la création :

- d'un emploi d'adjoint territorial d'animation occasionnel à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de 29 h 15 min ;
- d'un emploi d'adjoint territorial d'animation occasionnel à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de 10 h.

Les fonctions peuvent être exercées par un agent non titulaire dont les fonctions relèveront de la catégorie C dans les conditions fixées par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984. La rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire correspondant au grade.

Contre les cambriolages,  
les bons réflexes!

## OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



**Vous vous absentez ?**  
Bénéficiez de **L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES** :  
faites surveiller votre domicile par les services de police ou de gendarmerie.

## RÉUNION DU 10 MAI 2017

### ■ OPAL - Renégociation d'un emprunt

Le conseil accepte la proposition de renégociation du prêt PLS 4 327 728. Un nouvel emprunt de 537 900,37 € est contracté auprès du Crédit Foncier de France au taux fixe de 1,64 %. Les échéances annuelles sont fixées du 28/11/2017 au 30/10/2035.

### ■ USEDA

Le maire expose que l'USEDA (Union des Secteurs d'Énergie du Département de l'Aisne) a constitué un groupement de commandes d'achat d'électricité et services associés, afin de permettre aux acheteurs soumis au code des marchés publics ou à une procédure obligatoire de mise en concurrence, de se mettre en conformité avec la loi. En outre, ce système de groupement permet d'optimiser les coûts d'achat et de réaliser des économies. L'adhésion au groupement opérationnel au 01/01/2018 est gratuite, les membres ne prenant part qu'aux frais de fonctionnement fixés pour le moment à 0,15€ par habitant.

Le conseil accepte les termes de la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'électricité et autorise l'adhésion de la collectivité au groupement de commandes. Concernant les différents contrats d'énergies, la collectivité souhaite transférer au groupement les lots suivants :

- lot 1 : comptage inférieur à 36 kVA (C5) pour l'éclairage public
- lot 2 : comptage inférieur à 36 kVA (C5) pour les résidentiels
- lot 3 : comptage compris entre 36 kVA et 250 kVA (C4)
- lot 4 : comptage supérieur à 250 kVA (C3)

### ■ Service Départemental d'Incendie et de Secours

Une convention départementale de soutien à la politique de développement du volontariat chez les sapeurs-pompiers a été signée par la commune en 2011. Elle déterminait les différents critères d'intervention d'un agent durant son service en qualité de pompier volontaire. L'agent est autorisé à répondre aux appels d'urgence du SDIS pendant son service. Le SDIS prend en compte au profit des communes la présence dans leur effectif d'agents publics titulaires ou non titulaires ayant la qualité de sapeur-pompier volontaire, la disponibilité qui leur est accordée pendant le temps de travail ou les mesures sociales prises en faveur du volontariat ainsi que la situation des communes situées dans les zones rurales ou comptant moins de 5 000 habitants. Cette prise en compte se concrétise notamment par la réduction du mon-

tant de la contribution annuelle de la commune au SDIS. Ainsi ce montant représente :

2016 : cotisation annuelle 60 481,50 € - réduction de 3 000€

2017 : cotisation annuelle 60 545,35 € - réduction de 3 600€

Le conseil accepte de renouveler cette convention afin de prendre en compte les nouvelles modalités organisationnelles et financières.

### ■ Cantine - NAP - Périscolaire

Compte-tenu de la réorganisation et de la modernisation de la gestion des services de cantine, NAP et périscolaire par la mise en place d'un logiciel de gestion et de suivi organisationnel et comptable, ainsi que d'un portail internet à destination des familles, il est nécessaire de mettre à jour le règlement afférent à ces services pour la rentrée scolaire 2017. Le conseil accepte les dispositions du règlement proposé. Ce règlement est adressé aux familles lors de l'inscription. Il est également disponible en mairie et sur le site web ville-guignicourt.fr

### ■ Tarifs communaux

#### Tarifs de la cantine

Le maire propose de maintenir le tarif actuel, soit 6,37 €. En revanche, il précise que les parents ne réservant pas à l'avance les repas de leurs enfants à la cantine font peser sur le service une sujétion particulière qui justifie l'application d'un surplus tarifaire. Une majoration du prix du repas de cantine à hauteur de 25% peut s'appliquer si l'obligation d'inscription préalable au service n'a pas été respectée dans les délais prévus. Le conseil décide de maintenir le tarif cantine à 6,37 € par jour et par enfant et d'appliquer le principe d'une majoration du ticket repas si l'obligation d'inscription préalable au service 48 heures à l'avance n'est pas respectée.

#### Tarif garderie périscolaire

Pour tenir compte de l'augmentation du coût de revient de ce service actuellement facturé 1,50 € de l'heure, le maire propose de fixer le nouveau tarif à 1,65 € de l'heure. Cette hausse permettra de couvrir une partie de l'augmentation du coût de revient, la part restante sera à charge de la commune. Le conseil accepte cette proposition.

#### Tarif des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP)

Gratuites jusqu'à ce jour, le maire propose le maintien de cette gratuité pour la rentrée scolaire 2017. Le conseil accepte cette proposition.

### État civil

#### Naissances

Lorik de Jesus  
le 04/03/2017 à Reims  
Liya Houdinet  
le 10/04/2017 à Reims  
Louise Boucq  
le 24/04/2017 à Reims  
Jâde Moreaux  
le 26/04/2017 à Reims  
Liam Batisse  
le 24/05/2017 à Reims  
Timéo Brunel  
le 29/05/2017 à Reims

#### Décès

Monique Rollet née Tingry  
le 22/04/2017 à Guignicourt  
Christian Legrand  
le 03/05/2017 à Reims  
Monique Langlet née Lefèvre  
le 07/06/2017 à Bourg-et-Comin

### Bienvenue

#### aux nouveaux Guignicourtois

M. Romain Bellot  
et M<sup>lle</sup> Blandine Georgin  
1 résidence Bellevue - Rue de Verdun  
M. Jackie Leclère  
et M<sup>me</sup> Marie-Claudine Courtois  
1 rue du Vieux Frère  
M. Loïc Magnier Lefèvre  
et M<sup>lle</sup> Julie Pomart  
2 rue d'Évergnicourt  
M. Clément Raulin et M<sup>lle</sup> Marine Licette  
5 place de la Croisette  
M. Rémi Sarti et M<sup>lle</sup> Daphné Lourette  
9 rue Pierre Curtil

### Objets trouvés

#### à réclamer à la mairie

1 trousseau avec 2 clés

## Secours

SAMU.....	15
Gendarmerie .....	17
Pompiers .....	18

## Gardes médicales

**D<sup>r</sup> Casalis**  
Guignicourt..... 03 23 79 93 93

**D<sup>r</sup> Kleiber**  
Guignicourt..... 03 23 79 83 44

**D<sup>r</sup> Trapenard** (ex Landais)  
Guignicourt..... 03 23 80 41 47

**D<sup>r</sup> Jeudy**  
Corbeny..... 03 23 22 47 87

**Cabinet médical**  
Cormicy..... 03 26 61 32 32

**D<sup>r</sup> Delor**  
Neufchâtel..... 03 64 16 40 03

**En l'absence de votre médecin traitant, veuillez composer le 15.**

## Collecte des déchets

Pour tout renseignement, appelez le SIRTOM au 03 23 26 80 00  
✉ tritou@sirtom-du-laonnois.com

### Rythme de la collecte

- ordures ménagères :  
› mercredi à partir de 13h
- recyclables (bacs) :  
› dans les rues suivantes, un mercredi sur deux, à partir de 6 h :  
rue de la Libération (au-delà du pont SNCF), clos du Château, rue de la Miette, rue de Mauchamp, rue du Champ Rolland et route de Condé  
› dans les autres rues :  
un jeudi sur deux à partir de 6 h



## Calendrier de collecte

■ ordures		■ recyclables (bacs)	
juillet	août	septembre	
ME 5	ME 2	ME 6	
JE 6	JE 3	ME 13	
ME 12	ME 9	JE 14	
ME 19	ME 16	ME 20	
JE 20	JE 17	ME 27	
ME 26	ME 23	JE 28	
	ME 30		
	JE 31		

## Déchetterie

	matin	après-midi
LU	fermé	
MA	9h - 13h	14h - 18h
ME	fermé	
JE	fermé	
VE	9h - 13h	14h - 18h
SA	9h - 13h	14h - 18h
DI	9h - 12h	fermé

Fermé les jours fériés

## Permanences

Mairie | tél. 03 23 25 36 60

**Soliha Aisne (projet amélioration habitat)**  
› le 3<sup>e</sup> mardi du mois de 15h 30 à 16h 30

**M. Philippe Timmerman**  
Conseiller départemental et maire  
› le vendredi à 18h

**FNATH (accidentés du travail)**  
› le 2<sup>e</sup> vendredi du mois de 18h30 à 19h30

Maison de Services au Public  
tél. 03 23 25 36 80

**La Maison de Services au Public sera fermée du 31 juillet au 21 août 2017 inclus, il n'y aura donc pas de permanences durant cette période.**

**Visio-guichet CAF**  
› le mardi de 15h à 16h30  
› le jeudi de 10h à 11h30

**Manpower**  
› le mardi de 14h à 15h (sans rendez-vous)

**Supplay**  
› le mercredi de 10h30 à 11h30

**Visio-guichet Pôle Emploi de Laon**  
› le jeudi (sur rendez-vous)

**Relais assistantes maternelles Marie Pamart (sur rendez-vous)**  
› le vendredi matin | tél. 03 23 22 36 81

**Mission locale**  
› le vendredi sur rendez-vous | tél. 03 23 27 38 90

Centre social Yvonne Bonieux

**Assistante sociale de la DIPAS**  
› les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> lundis du mois de 14h à 16h

**Puéricultrice de la PMI**  
› le 4<sup>e</sup> mardi du mois de 14h à 16h

**ADMR | tél. / fax 03 23 80 13 75**  
› le lundi de 14h à 16h30, le mardi de 13h30 à 17h, le mercredi de 13h30 à 16h30, le jeudi de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12h

## Maison de Services au Public

	matin	après-midi
LU		14h - 18h30
MA		13h30 - 17h30
ME	8h30 - 12h30	fermé
JE		13h30 - 17h30
VE		14h - 17h30
SA	fermé	
DI	fermé	

## Mairie

tél. 03 23 25 36 60 | fax 03 23 79 74 55  
✉ mairie-guignicourt@wanadoo.fr

	matin	après-midi
LU		
MA		
ME	9h - 12h	14h - 17h
JE		
VE		14h - 16h30
SA	fermé	
DI	fermé	

## Agenda des manifestations

(sous réserve de modifications)



Retrouvez les annonces de manifestations sur la page Ville de guignicourt

### juillet 2017

<b>du SA 1 au DI 9</b> Tennis	Qualifications au National Tennis Cup
<b>SA 1 et DI 2</b> Esplanade <b>voir encart séparé</b>	Fête foraine organisée par le Comité des fêtes
<b>JEUDI 13</b> Camping	Concert de l'Harmonie de Guignicourt à 18h30
<b>JEUDI 13</b> Bords de l'Aisne <b>voir encart séparé</b>	Feu d'artifice organisé par le Comité des fêtes
<b>VENDREDI 14</b> Esplanade <b>voir encart séparé</b>	Repas populaire du Syndicat d'Initiative Festivités pour la Fête Nationale organisées par le Comité des Fêtes

### août 2017

<b>LUNDI 14</b> Salle d'activités <b>annonce en page 18</b>	Prix de Guignicourt organisé par le Team Guignicourt Vallée de la Suippe
<b>MARDI 15</b> Stade René Masclaux	Tournoi de football des Seniors et 18 ans organisé par l'US Guignicourt
<b>du DI 20 au DI 3/9</b> Tennis	Tournoi Open Seniors de l'USG Tennis

### septembre 2017

<b>SAMEDI 2</b> Rotonde <b>annonce en page 18</b>	Forum des associations
<b>DIMANCHE 3</b> Gymnase	Inscriptions au Club de Tennis de Table Premier entraînement Jeunes
<b>SAMEDI 9</b> Boulodrome Piccoli	Concours doublettes
<b>DIMANCHE 10</b> Local Restos du Cœur 2 rue des Écoles <b>annonce en page 18</b>	Concentration Solidarité au profit des Restos du Cœur et de Panier Solidaire
<b>DIMANCHE 17</b> Esplanade <b>annonce en page 18</b>	17 <sup>e</sup> brocante vide-grenier organisée par le Syndicat d'Initiative à partir de 6h
<b>DIMANCHE 24</b> Esplanade <b>annonce en page 19</b>	30 ans des Majorettes de Guignicourt

## Gendarmerie

	matin	après-midi
LU	8h - 12h	14h - 19h
MA	fermé	
ME		14h - 19h
JE	fermé	
VE	fermé	
SA		14h - 19h
DI	fermé	

# FÊTE PATRONALE GUIGNICOURT

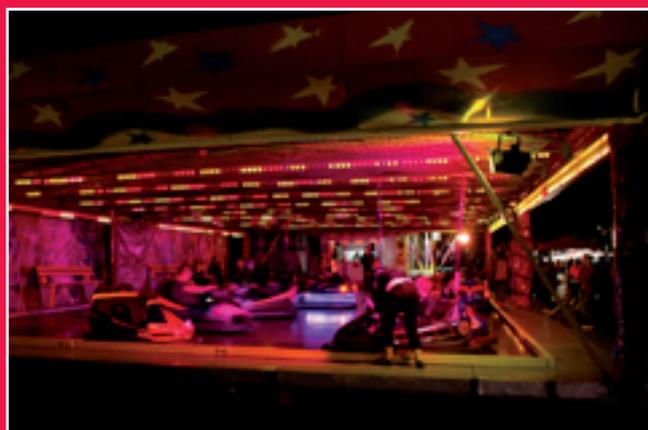
Esplanade Jean Thouraud



**DIMANCHE 2 JUILLET 2017**

## Flash Dance

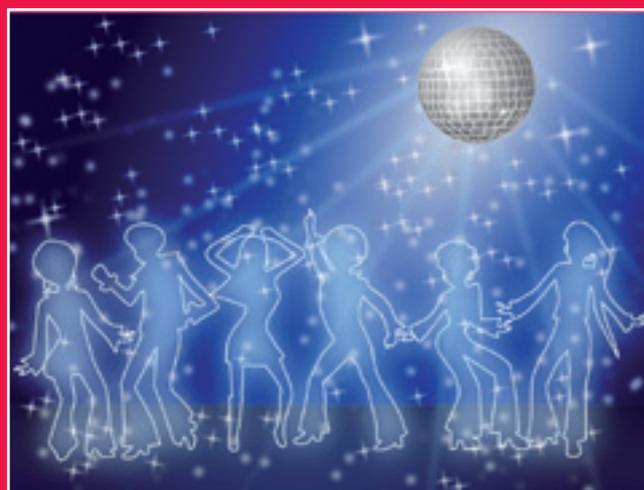
Spectacle de danses  
modernes et de variétés  
de 15 h à 17 h



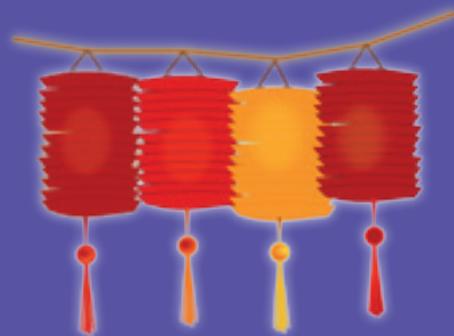
**SAMEDI 1<sup>er</sup> JUILLET 2017**

## Soirée dansante

Sono animée par Romain  
de 22 h à 2 h



# FÊTE NATIONALE GUIGNICOURT



**JEUDI 13 JUILLET 2017**

## Distribution de lampions

Rendez-vous à 21 h 30 sous La Rotonde  
(esplanade Jean Thouraud)

## Retraite aux flambeaux

avec la participation de L'Harmonie et des  
Majorettes de Guignicourt



## Bal animé par La Dent Rose

avec la participation d'Alcidia de The Voice  
de 22 h 30 à 2 h

## Feu d'artifice sonorisé

à 23 h au bord de l'Aisne  
Derrière le terrain de camping (accès par  
l'extrémité de la rue des Godins uniquement)

**VENDREDI 14 JUILLET 2017**

## Repas populaire

Le Syndicat d'Initiative vous donne  
rendez-vous à 12 h 30 sous La Rotonde  
Saucisses / frites : 4 € - Buvette  
Entrées, salades, desserts, boissons, etc., sont  
apportés et partagés par les convives  
Réservations : 03 23 25 98 86 ✉ [si02gui@orange.fr](mailto:si02gui@orange.fr)

## Jeux gratuits pour tous

Avec la participation des associations, le  
Comité des Fêtes organise des jeux à partir de  
16 h sous La Rotonde (jeux picards, course de  
sacs, chamboule-tout, fléchettes, etc.)

## Tombola gratuite

Tirage à 18 h 30 sous La Rotonde

